

I. Condicio praesentium temporum etiam hanc admonitionem provocat nostram, non oportere nos mirari super haereses istas, sive quia sunt : futurae enim praenuntiabantur, sive quia fidem quorundam subvertunt, ad hoc enim sunt, ut fides habendo temptationem haberet etiam probationem. [2] Vane ergo et inconsiderate plerique hoc ipso scandalizantur, quod tantum haereses valeant. Quantum, si non fuissent. [3] Cum quid sortitum est ut omnimodo sit, sicut causam accipit ob quam sit, sic uim consequitur per quam sit, nec esse non possit.

II. Febrem denique inter ceteros mortiferos et cruciarios exitus erogando homini deputatam, neque quia est miramur : est enim ; neque quia erogatur hominem : ad hoc enim est. [2] Proinde haereses ad languorem et interitum fidei productas, si expavescimus hoc eas posse, prius est, ut expavescamus hoc eas esse ; quae dum sunt, habent posse, et dum possunt, habent esse. [3] Sed enim febrem ut malum et de causa et de potentia sua, ut notum est, abominamur potius quam miramur, et, quantum in nobis est, praecavimus, non habentes abolitionem ejus in nostra potestate. [4] Haereses vero mortem aeternam et majoris ignis ardorem inferentes malunt quidam mirari, quod hoc possint, quam devitare ne possint, cum habeant devitandi potestatem. [5] Ceterum nihil valebunt, si illas tantum valere non mirentur. Aut enim dum mirantur, in scandalum subministrantur : aut quia scandalizantur, ideo mirantur, quasi, quod tantum valeant, ex aliqua veniat veritate. [6] Mirum scilicet, ut malum vires suas habeat ; nisi quod haereses apud eos multum valeant, qui in fide non valent. [7] In pugna pugilum et gladiatorum plerumque non quia fortis est vincit quis aut quia non potest vinci, sed quoniam ille qui victus est nullis viribus fuit : adeo idem ille victor, bene valenti postea comparatus, etiam superatus recedit. [8] Non aliter haereses de quorundam infirmitatibus habent quod valent, nihil valentes, si in bene valentem fidem incurrant.

I. La condition des temps présents m'oblige encore à rappeler qu'il ne faut pas nous émouvoir de ces hérésies, tant pour ce qu'elles existent, puisque leur venue a été prédite, que pour ce qu'elles renversent la foi de quelques-uns, puisqu'elles n'ont d'autre fin que d'éprouver la foi en la soumettant à la tentation. [2] C'est donc sans raison et faute de réfléchir que la plupart se scandalisent de voir les hérésies prendre une pareille influence. Qu'elle influence auraient-elles, si elles n'existaient point ? [3] Quand le sort a décidé que telle chose doit être de toutes façons, de même qu'une cause lui est assignée en raison de laquelle elle existe, pareillement elle reçoit l'essence qui la constitue et qui rend sa non-existence impossible.

II. Ainsi la fièvre est comptée parmi les principes de mort et de souffrance qui tuent l'homme. Nous ne nous étonnons ni de ce qu'elle existe : elle existe en effet ; ni de ce qu'elle tue l'homme : c'est à cette fin qu'elle existe. [2] Donc, les hérésies n'étant faites que pour énerver et faire périr la foi, au lieu de nous effrayer qu'elles en aient le pouvoir, nous devrions nous effrayer d'abord du fait de leur existence. Tant qu'elles existent, elles disposent de ce pouvoir, et tant qu'elles ont ce pouvoir, elles ont aussi l'existence. [3] Mais voilà ! comme chacun sait que la fièvre est un fléau et par sa cause et par ses effets, nous l'abhorrons plus que nous n'en sommes étonnés, et nous nous en garons dans la mesure du possible, faute de pouvoir l'extirper à notre gré. [4] Tandis que devant les hérésies qui apportent la mort éternelle et l'ardeur d'un feu autrement redoutable, certaines gens préfèrent s'étonner de leurs grands effets au lieu de paralyser ces effets en s'y soustrayant : ce qui dépend d'eux. [5] Au surplus, elles perdront toute leur influence, s'ils cessent de s'émerveiller qu'elles en aient tant. C'est ou bien leur étonnement qui les induit à se scandaliser ; ou le scandale éprouvé qui les incite à se frapper, comme si une force si active ne pouvait venir que de quelque vérité. [6] Il serait surprenant en effet que le mal eût une force qui lui fût propre ; mais les hérésies ne sont si fortes que sur ceux dont la foi est faible. [7] Dans les combats d'athlètes et de gladiateurs, la plupart du temps le vainqueur triomphe non pas parce qu'il est fort ou invincible, mais parce que le vaincu était sans vigueur. Aussi arrive-t-il à ce vainqueur, mis ensuite aux prises avec un solide gaillard, de se retirer vaincu. [8] Il n'en est pas autrement des hérésies : elles tirent toute leur force de la faiblesse de quelques-uns, mais elles sont sans vigueur contre une foi vigoureuse.

Sources : Tertullien, *De praescriptione haereticorum*, trad. P. de Labriolle, « Textes et documents », Picard, Paris 1907.

III. Solent quidem isti miriones etiam de quibusdam personis ab haereses captis aedificari in ruinam. [2] Quare illa vel ille fidelissimi, prudentissimi et usitatissimi in ecclesia in illam partem transierunt ? [3] Quis hoc dicens non ipse sibi respondet, neque prudentes, neque fideles, neque usitatos aestimandos, quos haereses potuerint demutare ? Et hoc mirum, opinor, ut probatus aliqui retro, postea excidat ? [4] Saul, bonus prae caeteris, livore postea evertitur ; David vir bonus secundum cor Domini, postea caedis et stupri reus est ; Solomon omni gratia et sapientia donatus a Domino, ad idololatriam a mulieribus inducitur. [5] Soli enim Dei filio servabatur sine delicto permanere. Quid ergo ? Si episcopus, si diaconus, si vidua, si virgo, si doctor, si etiam martyr lapsus a regula fuerit, ideo haereses veritatem videbuntur obtinere ? [6] Ex personis probamus fidem, an ex fide personas ? Nemo est sapiens, nemo fidelis, nemo major, nisi christianus ; nemo autem christianus, nisi qui ad finem usque perseveraverit. [7] Tu, ut homo, extrinsecus unumquemque nosti : putas quod vides, vides autem quousque oculos habes. *Sed oculi*, inquit, *Domini alti . Homo in faciem, Deus in praecordia contemplatur* . [8] Et ideo *cognoscit Dominus qui sunt ejus, et plantam quam non plantavit eradicat* ; et de primis novissimos ostendit, et ventilabrum in manu portat ad purgandam aream suam. [9] Avolent quantum volunt paleae levis fidei quocumque adflatu temptationum, eo purior massa frumenti in horrea Domini reponetur. [10] Nonne ab ipso Domino quidam discentium scandalizati deverterunt ? Nec tamen propterea ceteri quoque discedendum a vestigiis ejus putaverunt. Sed qui scierunt illum vitae esse verbum et a Deo venisse, perseveraverunt in comitatu ejus usque ad finem ; cum illis, si uellent et ipsi discedere, placide obtulisset. [11] Minus est et si apostolum ejus aliqui, Phygellus et Hermogenes et Philetus et Hymenaeus, reliquerunt ; ipse traditor Christi de apostolis fuit. [12] Miramur de ecclesiis ejus si a quibusdam deseruntur, cum ea nos ostendunt christianos, quae patimur ad exemplum ipsius Christi. [13] *Ex nobis*, inquit, *prodierunt sed non fuerunt ex nobis ; si fuissent ex nobis, permansissent utique nobiscum*.

III. La défection de certaines personnes conquises par l'hérésie est ce qui précipite communément la ruine de ces naïfs. [2] Pourquoi cette femme, pourquoi cet homme, si fidèles, si sages, et qui avaient rendu tant de services à l'Église, ont-ils passé au parti adverse ? [3] Celui qui pose pareille question ne peut-il se répondre à soi-même que ceux que l'hérésie a su pervertir ne doivent donc être considérés ni comme sages, ni comme fidèles, ni comme éprouvés ? Est-il donc si surprenant que des gens d'une vertu qui, d'abord, avait fait ses preuves, tombent finalement ? [4] Saül, bon entre tous, se perd ensuite par jalousie. David, dont la bonté était selon le cœur du Seigneur, se voit ensuite convaincu de meurtre et d'adultère. Salomon, après avoir reçu de Dieu tous les dons de grâce et de sagesse, est entraîné à l'idolâtrie par les femmes. [5] Il n'appartenait qu'au seul fils de Dieu de demeurer constamment sans péché. Eh quoi ? si un évêque, si un diacre, si une veuve, si une vierge, si un docteur, si un martyr même s'écarter de la règle, faudra-t-il pour cela que l'hérésie devienne vérité ? [6] Jugeons-nous de la foi d'après les personnes ou des personnes d'après la foi ? Nul n'est sage, nul n'est fidèle, nul n'est grand s'il n'est chrétien ; mais nul n'est chrétien, s'il ne persévère jusqu'au bout. [7] Toi qui n'es qu'un homme, tu ne connais les gens que par le dehors ; tu crois ce que tu vois, mais tu ne vois qu'aussi loin que porte ton regard. Mais le regard du Seigneur est profond ^a, dit l'Écriture. *L'homme ne voit que la figure, Dieu pénètre jusqu'au cœur* ^b. [8] Et c'est pourquoi le Seigneur connaît ceux qui sont les siens, et il arrache la plante qu'il n'a pas plantée ^c. Il nous montre que les premiers sont parfois les derniers et il tient en main un van pour nettoyer son aire. [9] Que la paille de la foi légère s'envole à son gré au premier souffle des tentations, la masse du froment en sera rangée plus pure dans le grenier du Seigneur. [10] N'est-il pas vrai que plusieurs des disciples prirent scandale du Seigneur lui-même et s'éloignèrent de lui ? Les autres pourtant ne pensèrent pas qu'ils devaient pour cela s'écarter de ses traces. [11] Ceux qui surent qu'il était le Verbe de vie et qu'il venait de Dieu persévérèrent dans sa compagnie jusqu'à la fin, bien qu'il leur eût tranquillement offert de s'en aller eux aussi, s'ils en avaient envie. [12] Que Phygellus, Hermogène, Philetus, Hymenaeus aient abandonné son apôtre, le fait est de moindre importance ; celui qui a livré le Christ fut lui-même un des apôtres. [13] Nous nous étonnons de voir ses églises abandonnées par quelques-uns : mais ce qui nous désigne comme chrétiens c'est justement ce que nous endurons à l'exemple du Christ même. *Ils sont sortis d'entre nous*, est-il écrit, *mais ils ne furent pas des nôtres. S'ils avaient été des nôtres, ils seraient à coup sûr demeurés avec nous* ^d.

a. 4 Esdras 8, 20 || b. 1 Samuel 16, 7 || c. 2 Tim 2, 19 || d. 1 Jn 2, 19

IV. Quin potius memores simus tam dominicarum pronuntiationum quam apostolicarum litterarum, quae nobis et futuras haereses praenuntiarunt, et fugiendas praefinierunt ; et sicut esse illas non expavescimus, ita et posse id, propter quod ef-
fugiendae sunt, non miremur. [2] Instruit Dominus, multos esse venturos sub pellibus ovium rapaces lupos. [3] Quenam istae sunt *pelles ovium*, nisi nominis christiani extrinsecus superficies ? Qui *lupi rapaces*, nisi sensus et spiritus subdoli, ad infestandum gregem Christi intrinsecus delitescunt ? [4] Qui *pseudoprophetae* sunt, nisi falsi praedicatores ? Qui *pseudoapostoli*, nisi adulteri euangelizatores ? Qui *antichristi*, interim et semper, nisi Christi rebelles ? [5] Hoc erunt haereses non minus doctrinarum perversitate ecclesiam lacescentes, quam tunc Antichristus persecutionum atrocitate persequetur : nisi quod persecutio et martyr facit, haeresis apostatas tantum.

[6] Et ideo haereses quoque oportebat esse, ut probabiles quique manifestarentur, tam qui in persecutionibus steterint quam qui ad haereses non exorbitaverint. [7] Neque enim eos probatos intelligi jubet, qui in haeresim fidem demutantes sicut ex diverso sibi interpretantur, quia dixerit alibi : *omnia examinate, quod bonum est tenete* ; quasi non liceat omnibus male examinatis, in electionem alicujus mali impingere per errorem.

V. Porro si dissensiones et schismata increpat, quae sine dubio mala sunt, et in continenti haereses subjungit. [2] Quod malis adjungat, malum utique profitetur, et quidem majus. [3] Cum ideo credidisse se dicat de schismatibus et dissensionibus, quia sciret etiam haereses oportere esse, — ostendit enim gravioris mali conspectu de levioribus se facile credidisse — certe non ut ideo de malis crediderit, quia haereses bonae essent, sed uti de peioris quoque notae temptationibus praemoneret, non esse mirandum, quas diceret tendere ad probabiles quosque manifestandos, scilicet quos non potuerint depravare. [4] Denique si totum capitulum ad unitatem continendam et separationes coercendas sapit, haereses vero non minus ab unitate divellunt quam schismata et dissensiones : sine dubio et haereses in ea condicione reprehensionis constituit in

IV. Que ne nous rappelons-nous plutôt tant les paroles du Seigneur que les lettres de l'apôtre, qui nous ont prédit qu'il y aurait des hérésies et qui nous ont enjoint de les fuir ? De même que nous ne nous troublons point de ce qu'elles existent, ne nous étonnons pas non plus de leur pouvoir, qui nous oblige à les fuir.

[2] Le Seigneur nous apprend que sous des peaux de brebis viendront beaucoup de loups ravisseurs ^e. [3] Que sont ces *peaux de brebis*, sinon la profession tout extérieure et superficielle du christianisme ? Quels sont les *loux ravisseurs*, sinon ces idées, ces esprits astucieux qui, dans l'Église même, se dissimulent pour infester le troupeau du Christ ? [4] Quels sont les *faux prophètes*, sinon les prédicateurs de mensonge ^f ? Quels sont les *faux apôtres*, sinon ceux qui annoncent un évangile adultéré ^g ? Quels sont les *antichrists*, maintenant et toujours, sinon ceux qui se rebellent contre le Christ ^h ? [5] Voilà ces hérésies qui ne harcèlent pas moins l'Église par la perversité de leurs doctrines que l'Antichrist ne la déchirera un jour par l'atrocité de ses persécutions, avec cette différence que la persécution fait du moins des martyrs, tandis que l'hérésie ne fait que des apostats !

[6] C'est pour cela qu'il fallait qu'il y eût des hérésies, afin que les justes fussent mis en lumière, tant ceux qui auraient tenu bon dans la persécution que ceux qui n'auraient point dévié vers les hérésies. [7] Car [l'Apôtre] ne veut pas que l'on considère comme gens éprouvés ceux qui troquent leur foi contre l'hérésie : telle est pourtant l'interprétation que nos adversaires donnent d'une autre de ses paroles : *Examinez toutes choses ; retenez ce qui est bon* ⁱ. Comme s'il n'était pas loisible à ceux qui examinent mal de donner par erreur dans un mauvais choix !

V. Du reste, s'il blâme les dissensions et les schismes qui sans aucun doute sont choses mauvaises, il y ajoute incontinent les hérésies. [2] En les adjoignant à des choses mauvaises, il montre par le fait même qu'elles sont mauvaises et même pires. [3] Quand il déclare qu'il croit ce qu'on lui apprend des schismes et des dissensions [à Corinthe] parce qu'il sait qu'il faut qu'il y ait des hérésies (car il montre qu'en face d'un mal plus grand, il a cru facilement à la réalité d'un mal moindre), cela ne veut évidemment pas dire qu'il a cru à ces maux parce que les hérésies sont bonnes : mais il voulait les avertir, par la perspective de tentations plus graves encore, qu'il ne fallait pas s'étonner de celles-là qui aboutissaient, disait-il, à faire reconnaître les âmes éprouvées, c'est-à-dire les âmes qui y demeuraient rebelles. [4] Enfin, si l'esprit de tout le chapitre tend à maintenir l'unité et à réprimer les dissidences et que les hérésies ne rompent pas moins l'unité que les schismes et les dissensions, il a donc enveloppé les hérésies dans les mêmes censures que les schismes

d. Cf. Mt 7, 15 || e. 1 Jn 4, 1 || g. 2 Co 11, 13 || h. 1 Jn 2, 18 || i. 1 Thess 5, 21

qua et schismata et dissensiones. [5] Et per hoc non eos probabiles facit, qui in haereses diverterint, cum maxime diverti ab ejusmodi objurgans edocens unum omnes loqui et ipsum sapere, quod etiam haereses non sinunt.

VI. Nec diutius de isto, si idem est Paulus, qui et alibi haereses inter carnalia crimina enumerat scribens *ad Galatas* et qui Tito suggerit hominem haereticum post primam correptionem recusandum, quod peruersus sit ejusmodi et delinquat ut a semetipso damnatus. [2] Sed et in omni paene epistula de adulterinis doctrinis fugiendis inculcans haereses taxat, quarum opera sunt adulterae doctrinae : haereses dictae graeca voce ex interpretatione electionis, qua quis maxime ad instituendas, sive ad suscipiendas eas utitur. [3] Ideo et sibi damnatum dixit haereticum, quia et in quo damnatur sibi elegit. Nobis vero nihil ex nostro arbitrio indulgere licet, sed nec eligere quod aliquis de arbitrio suo induxerit. [4] Apostolos Domini habemus auctores, qui nec ipsi quidquam ex suo arbitrio quod inducerent, elegerunt, sed acceptam a Christo disciplinam fideliter nationibus adsignaverunt. [5] Itaque etiamsi angelus de caelis aliter evangelizaret, anathema diceretur a nobis. [6] Providerat jam tunc Spiritus sanctus futurum in virgine quadam Philumene angelum seductionis, transfigurantem se in angelum lucis, cujus signis et praestigiis Apelles inductus novam haeresin induxit.

VII. Hae sunt doctrinae hominum et daemoniorum prurientibus auribus natae de ingenio sapientiae saecularis, quam Dominus stultitiam vocans, stulta mundi in confusionem etiam philosophiae ipsius elegit. [2] Ea est enim materia sapientiae saecularis, temeraria interpretis divinae naturae et dispositionis. Ipsae denique haereses a philosophia subornantur. [3] Inde aeones, et formae nescio quae infinitae et trinitas hominis apud Valentinum : Platonius fuerat. Inde Marcionis deus melior de tranquillitate : a Stoicis venerat. [4] Et ut anima interire dicatur, ab Epicureis observatur ; et ut carnis restitutio negetur, de una omnium philosophorum schola sumitur ; et ubi materia cum Deo aequatur, Zenonis disciplina est ; et ubi aliquid de igneo deo allegatur,

et les dissensions. [5] Et par suite, il ne présente pas comme dignes d'approbation ceux qui se détournent vers les hérésies, puisqu'il exhorte avec force à s'en éloigner et qu'il recommande de parler et de penser tous de même ; or c'est justement ce que l'hérésie ne permet point.

VI. Inutile de nous appesantir sur ce point, si c'est le même Paul qui, ailleurs, dans son *Épître aux Galates*, compte les hérésies parmi les crimes de la chair, et qui conseille à Tite de rejeter un hérétique après une première admonition, parce qu'un tel homme est perverti et qu'il pêche, étant condamné par son propre jugement. [2] Dans presque toute la lettre, Paul insiste sur le devoir de fuir les fausses doctrines et par là même il blâme les hérésies dont ces fausses doctrines sont l'œuvre ; les *hérésies* sont ainsi appelées en grec dans le sens de choix, le choix par où l'on se met à les enseigner ou à les apprendre. [3] Voilà pourquoi il dit que l'hérétique porte condamnation contre soi-même, parce qu'il s'est choisi ce qui le fait condamner. Pour nous, il ne nous est pas permis de rien introduire de notre chef ni de choisir ce qu'un autre a introduit de son chef. [4] Nous avons l'exemple des apôtres du Seigneur qui n'ont eux-mêmes choisi aucune doctrine pour l'introduire de leur chef, mais qui ont fidèlement consignés aux nations le dépôt de la doctrine reçue du Christ. [5] Aussi quand un ange descendrait du Ciel pour prêcher un autre évangile, nous lui dirions anathème. [6] Déjà l'Esprit Saint avait prévu qu'il y aurait dans une vierge nommée Philoumène un ange de séduction qui, se transformant en ange de lumière, gagnerait Apelle par ses miracles et ses prestiges, et l'amènerait à introduire une nouvelle hérésie.

VII. Ce sont là les doctrines des hommes et des démons, nées de l'esprit de la sagesse mondaine pour les oreilles en prurit. Le Seigneur a traité cette sagesse de folie et il a choisi ce qui est folie selon le monde pour confondre la philosophie du monde même. [2] Car c'est la philosophie qui fournit sa matière à la sagesse mondaine, en se faisant l'interprète téméraire de la nature divine et des plans divins. En un mot, les hérésies elles-mêmes reçoivent leurs armes de la philosophie. [3] De là, chez Valentin, les éons et je ne sais quelles formes en nombre infini et la triade humaine : il avait été disciple de Platon. De là, le dieu de Marcion, bien préférable parce qu'il se tient tranquille : Marcion venait des stoïciens. [4] De dire que l'âme est sujette à la mort, les Épicuriens n'y manquent pas. Pour nier la résurrection de la chair, on puise dans les leçons unanimes de tous les philosophes. Là où la matière est égalée à Dieu, c'est la doctrine de Zénon. Là où l'on parle d'un dieu igné, Heraclite

Heraclitus intervenit. [5] Eadem materia apud haereticos et philosophos volutatur, iidem retractatus implicantur ; unde malum et quare ? et unde homo, et quomodo ? et quod proxime Valentinus proposuit : unde Deus ? Scilicet de enthymesi et ectromate.

[6] Miserum Aristotelen, qui illis dialecticam instituit, artificem struendi et destruendi, versipellem in sentiis, coactam in conjecturis, duram in argumentis, operariam contentionum, molestam etiam sibi ipsi, omnia retractantem ne quid omnino tractaverit.

[7] Hinc illae fabulae et genealogiae interminabiles, et quaestiones infructuosae, et sermones serpentes velut cancer, a quibus nos apostolus refrenans nominatim philosophiam contestatur caveri oportere, scribens ad Colossenses : *Videte ne qui sit circumveniens vos per philosophiam et inanem seductionem, secundum traditionem hominum praeter providentiam Spiritus sancti*. [8] Fuerat Athenis et istam sapientiam humanam, affectatricem et interpolatricem veritatis de congressibus noverat ipsam quoque in suas haereses multipartitam varietate sectarum invicem repugnantium.

[9] Quid ergo Athenis et Hierosolymis ? quid academiae et ecclesiae ? quid haereticis et christianis ? [10] Nostra institutio de porticu Solomonis est qui et ipse tradiderat Dominum in simplicitate cordis esse quaerendum. [11] Viderint qui stoicum et platonicum et dialecticum christianismum protulerunt. [12] Nobis curiositate opus non est post Christum Jesum, nec inquisitione post evangelium. [13] Cum credimus, nihil desideramus ultra credere. Hoc enim prius credimus, non esse quod ultra credere debeamus.

VIII. Venio itaque ad illum articulum quem et nostri praetendunt ad ineundam curiositatem, et haeretici inculcant ad importandam scrupulositatem. [2] *Scriptum est*, inquiunt, *quaerite et invenietis*. [3] Quando hanc vocem Dominus emisit, recordemur : puto in primitiis ipsis doctrinae suae, cum adhuc dubitaretur apud omnes, an Christus esset ; et cum adhuc nec Petrus illum Dei filium pronuntiasset, cum etiam Joannes de illo certus esse desiisset. [4] Merito ergo tunc dictum est : *quaerite et invenietis*, quando quaerendus adhuc erat, qui adhuc

intervenit. [5] Ce sont les mêmes sujets qui sont agités chez les hérétiques et chez les philosophes, les mêmes enquêtes que l'on enchevêtre. D'où vient le mal, et quelle en est la cause ? D'où vient l'homme, et comment est-il venu ? Ou encore la toute récente question proposée par Valentin : d'où Dieu vient-il ? Eh bien, c'est de l'enthymèse et de l'ectroma !...

[6] Pitoyable Aristote qui leur a enseigné la dialectique, également ingénieuse à construire et à renverser, fuyante dans ses propositions, outrée dans ses conjectures, sans souplesse dans ses raisonnements, lutte laborieuse qui se crée à elle-même des difficultés et qui remet tout en question de peur de rien traité à fond !

[7] De là ces fables, ces généalogies interminables, ces questions oiseuses, ces discours qui s'insinuent comme le cancer. L'Apôtre, quand il veut nous en détourner, affirme que c'est contre la philosophie (il la nomme expressément) qu'il faut nous mettre en garde. *Veillez*, écrit-il aux Colossiens, *que personne ne vous trompe par la philosophie et par de vaines séductions, selon la tradition des hommes* } et contrairement à la providence de l'Esprit Saint. [8] C'est qu'il avait été à Athènes et il avait appris dans le commerce des philosophes à connaître cette pauvre sagesse humaine qui se pique de chercher la vérité, ne fait que la corrompre, et, par la diversité de sectes irréductibles l'une à l'autre, se partage en une foule d'hérésies dont elle est la source.

[9] Quoi de commun entre Athènes et Jérusalem ? entre l'Académie et l'Église ? entre les hérétiques et les chrétiens ? [10] Notre doctrine vient du portique de Salomon qui avait lui-même enseigné qu'il faut chercher Dieu en toute simplicité de cœur. [11] Tant pis pour ceux qui ont mis au jour un christianisme stoïcien, platonicien, dialecticien ! [12] Nous, nous n'avons pas besoin de curiosité après Jésus-Christ, ni de recherche après l'Évangile. [13] Dès que nous croyons, nous n'avons plus besoin de rien croire au-delà. Car le premier article de notre foi, c'est qu'il n'y a rien que nous devons croire au-delà.

VIII. J'en viens donc à cette phrase que les nôtres allèguent pour autoriser leur curiosité et que les hérétiques enfoncent dans les esprits pour leur inoculer leur méthode pointilleuse. [2] *Il est écrit*, disent-ils, *cherchez et vous trouverez* ^k. [3] Souvenons-nous du moment où le Seigneur a émis cette parole. C'était, n'est-ce pas, au début même de son enseignement, quand tous doutaient encore s'il était le Christ. Pierre ne l'avait pas encore déclaré fils de Dieu ; et Jean lui-même avait cessé d'être fixé à son sujet. [4] C'est donc avec raison qu'il put dire alors : *Cherchez et vous trouverez*. Il fallait le chercher encore puisqu'on ne l'avait pas encore reconnu. Et d'ailleurs le mot s'adressait aux Juifs. [5] Car

j. Col 2, 8 || k. Mt 7, 7

agnitus non erat ; et hoc quantum ad Judaeos. [5] Ad illos enim pertinet totus sermo suggillationis istius, qui habebant ubi quaererent Christum. [6] *Habent*, inquit, *Moysen et Heliam*, id est legem et prophetas Christum praedicantes ; secundum quod et alibi aperte : *scrutamini scripturas in quibus salutem speratis, illae enim de me loquuntur*. Hoc erit *quaerite et invenietis*. [7] Nam et sequentia in Judaeos competere manifestum est : *pulsate et aperietur vobis*. [8] Judaei retro penes Deum fuerant, dehinc ejecti ob delicta extra Deum esse coeperunt, [9] nationes vero nunquam penes Deum, nisi *stillicidium de situla et pulvis ex area* et foris semper. [10] Qui foris semper, quomodo pulsabit eo ubi nunquam fuit ? quam januam novit in quam nec receptus nec ejectus aliquando ? an qui scit se intus fuisse et foras actum, is potius pulsabit, et ostium novit ? [11] Etiam, *petite et accipietis* ei competit, qui sciebat a quo esset petendum, a quo erat aliquid re promissum ; a Deo scilicet Abraham, Isaac et Jacob, quem nationes magis non noverant quam ullam repromissionem ejus. [12] Et ideo ad Israel loquebatur : *non sum*, inquit, *missus, nisi ad oves perditas domus Israel*. [13] Nondum canibus jactabat panem filiorum, nondum in viam nationum ire mandabat. [14] Si quidem in fine praecepit, ut vaderent ad docendas et tingendas nationes, consecuturi mox Spiritum sanctum Paracletum, qui illos deducturus esset in omnem veritatem, et hoc ergo illo facit. [15] Quodsi nationibus destinati doctores apostoli ipsi quoque doctorem consecuturi erant paracletum, multo magis vacabit erga nos *quaerite et invenietis*, quibus ultro erat obventura doctrina per apostolos, et ipsis apostolis per Spiritum sanctum. [16] Omnia quidem Domini dicta omnibus posita sunt, per aures Judaeorum ad nos transierunt ; sed pleraque in personas directa, non proprietatem admonitionis nobis constituerunt, sed exemplum.

IX. Cedo nunc sponte de gradu isto : omnibus dictum sit : *Quaerite et invenietis* ; tamen et hic expedit sensus certare cum interpretationis gubernaculo. [2] Nulla vox divina ita dissoluta est et diffusa, ut verba tantum defendantur et ratio verborum non constituatur. [3] Sed imprimis hoc propono : unum itaque et certum aliquid institutum esse a Christo, quod credere omnimodo debeant nationes, et idcirco

c'est eux que regardent toutes ces paroles de reproche, eux qui savaient où chercher le Christ. [6] *Ils ont*, dit-il, *Moïse et Élie*, c'est-à-dire la loi et les prophètes annonciateurs du Christ ¹. D'après quoi, il dit ailleurs en termes clairs : *Scrutez les Écritures dont vous espérez le salut ; car elles parlent de moi* ^m. [7] Voilà la clef du *Cherchez et vous trouverez* ⁿ. Il est manifeste que la suite aussi s'applique aux Juifs : *Frappez et l'on vous ouvrira* ⁿ. [8] Précédemment les Juifs étaient chez Dieu ; mais chassés ensuite à cause de leurs fautes, ils commencèrent à être hors de chez Dieu. [9] Les Gentils, eux, ne furent jamais chez Dieu, si ce n'est une goutte d'eau d'un vase, un grain de poussière d'une aire ^o, et toujours au-dehors. [10] Mais celui qui est toujours dehors, comment frappera-t-il là où il n'a jamais été ? Connaît-il une porte qu'il n'a jamais franchie ni pour entrer ni pour sortir ? N'est-il pas vrai que celui-là frappera plutôt, qui sait qu'il a été à l'intérieur et qu'il en a été chassé, et qui connaît la porte ? [11] Le *Demandez et vous recevrez* ⁿ convient bien aussi à celui qui savait à qui il fallait demander et par qui une promesse avait été faite, c'est-à-dire au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, que les Gentils ne connaissaient pas plus que ses promesses. [12] Et voilà pourquoi le Seigneur disait à Israël : *Je n'ai été envoyé que pour les brebis perdues de la maison d'Israël* ^p. [13] Il ne jetait pas encore aux chiens le pain de ses enfants. Il n'avait pas encore ordonné d'aller dans le chemin des Gentils. [14] Si, à la fin, il ordonna à ses disciples d'aller enseigner et baptiser les nations dès qu'ils auraient reçu le Saint-Esprit, le Paraclet qui devait les conduire à toute vérité, cela tend au même but. [15] Si les apôtres eux-mêmes, docteurs destinés aux nations, devaient recevoir pour docteur le Paraclet, ces paroles : *Cherchez et vous trouverez* deviennent encore plus superflues pour nous, puisque la doctrine sainte devait nous arriver par les apôtres, et aux apôtres par le Saint-Esprit. [16] Toutes les paroles du Seigneur s'adressent à tous, c'est vrai, et sont venues à nous par les oreilles des Juifs. Mais la plupart regardaient directement les Juifs en personnes et ne constituent pas tant pour nous une leçon, à proprement parler, qu'un exemple.

IX. Et maintenant j'abandonne spontanément cette position. J'admets que le *Cherchez et vous trouverez* s'adresse à tous. Ici encore la raison veut pourtant qu'on discute en s'aidant du gouvernail de l'exégèse. [2] Aucune parole divine n'est à ce point décousue et incohérente qu'on doive défendre seulement les mots sans en établir la portée rationnelle. [3] Je pose d'abord ceci en fait : le Seigneur a enseigné une doctrine unique et précise à laquelle il faut absolument que les païens croient et qu'ils doivent donc chercher, pour y croire quand ils l'auront trouvée. [4] Or une doctrine unique et précise

1. Luc 16, 29 || m. Jn 5, 39 || n. Mt 7, 7 || o. Is 40, 15 || p. Mt 15, 24

quaerere, ut possint, cum invenerint, credere. [4] Unius porro et certi instituti infinita inquisitio esse non potest ; quaerendum est donec invenias, et credendum ubi inveneris, et nihil amplius, nisi custodiendum quod credidisti ; dum hoc insuper credis, aliud non esse credendum, ideoque nec requirendum, cum id inveneris et credideris quod ab eo institutum est, qui non aliud tibi mandat inquirendum quam quod instituit. [5] De hoc quidem si quis dubitat, constabit penes nos esse id, quod a Christo institutum est. [6] Interim ex fiducia probationis praevenio admonens quosdam, nihil esse quaerendum ultra quod crediderunt, id esse quod quaerere debuerunt, ne *quaerite et invenietis* sine disciplina rationis interpretentur.

X. Ratio autem dicti hujus in tribus articulis constituit, in re, in tempore, in modo : in re, ut quid sit quaerendum consideres : in tempore, ut quando : in modo, ut quousque. [2] Igitur quaerendum est, quod Christus instituit, utique quamdiu non invenis, utique donec invenias. Invenisti autem cum credidisti. [3] Nam non credidisses, si non invenisses ; sicut nec quaesisses, nisi ut invenires. [4] Ad hoc ergo quaerens ut invenias et ad hoc inveniens ut credas, omnem prolationem quaerendi et inveniendi credendo fixisti. [5] Hunc tibi modum statuit fructus ipse quaerendi. Hanc tibi fossam determinavit ipse, qui te non vult aliud credere quam quod instituit, ideoque nec quaerere. [6] Ceterum si quia et alia tanta ab aliis sunt instituta, propterea in tantum quaerere debemus in quantum possumus invenire, semper quaeremus et nunquam omnino credemus. [7] Ubi enim erit finis quaerendi ? ubi statio credendi ? ubi expunctio inveniendi ? Apud Marcionem ? sed et Valentinus proponit : *quaerite et invenietis*. [8] Apud Valentinum ? sed et Apelles hac me pronuntiatione pulsabit, et Hebion, et Simon, et omnes ex ordine non habent aliud quo se mihi insinuantes me sibi adducant. [9] Ero itaque nusquam, dum ubique conuenio *quaerite et invenietis*, et velut si nusquam, et quasi qui numquam apprehenderim illud quod Christus instituit, quod quaeri oportet, quod credi necesse est.

ne saurait être indéfiniment cherchée. Il faut chercher jusqu'à ce qu'on trouve, et croire dès qu'on a trouvé. Rien de plus, sinon qu'il faut garder ce qu'on a cru. Ajoutez pourtant encore ceci, qu'il ne faut rien croire d'autre, et par conséquent ne rien chercher d'autre, du moment où l'on a trouvé et cru l'enseignement du Christ, lequel recommande de ne pas s'enquérir d'autre chose que de ce qu'il a enseigné. [5] Si quelqu'un a des doutes sur cet enseignement, on lui montrera que c'est chez nous que se trouve la doctrine du Christ. [6] En attendant, confiant dans ma preuve, j'avertis dès maintenant certaines gens, qu'ils ne faut rien chercher au-delà de l'objet qu'ils se sont crus obligés à chercher ; car je ne veux pas qu'ils interprètent le *Cherchez et vous trouverez* sans une méthode rationnelle.

X. Pour interpréter cette parole, la méthode se réduit à trois points : le sujet, le temps, la mesure. Le sujet, c'est-à-dire qu'il faut voir ce qu'on doit chercher ; le temps, à quel moment ; la mesure, dans quelles limites. [2] Il faut chercher la doctrine du Christ tant qu'on ne la trouve pas, bien entendu, et jusqu'à ce qu'on la trouve. Dès qu'on a cru, c'est qu'on a trouvé. [3] Car on ne croirait pas si l'on n'avait pas trouvé ; de même qu'on n'aurait pas cherché sans le désir de trouver. [4] Donc si l'on cherche pour trouver et si l'on trouve pour croire, en croyant, on met fin à toute prolongation d'enquête, à toute trouvaille nouvelle. [5] Voilà le terme qu'établit le résultat même de l'enquête ; voilà le fossé dont celui-là a tracé lui-même la ligne, qui défend de croire rien d'autre que ce qu'il a enseigné, et par suite de rien chercher d'autre. [6] Au surplus si, sous prétexte que mille doctrines ont été enseignées soit par l'un, soit par l'autre, nous devons chercher tant que nous pouvons trouver, nous chercherons toujours et nous ne croirons jamais. [7] Où sera le terme de la recherche ? le point fixe de la croyance ? l'aboutissement de la découverte ? Chez Marcion ? Mais voici que Valentin nous propose les *Cherchez et vous trouverez*. [8] Chez Valentin ? Mais alors c'est Apelle qui me poursuivra de la même invite. Hébion, Simon et tous à la file n'ont pas d'autre procédé pour s'insinuer dans mon esprit et me gagner à eux. [9] Point de terme pour moi, puisque partout je rencontre le *Cherchez et vous trouverez*, comme si nulle part et comme si jamais je n'avais mis la main sur l'enseignement du Christ, qu'il faut chercher et qu'il est nécessaire de croire.

XI. Impune erratur, nisi delinquatur, quamvis et errare delinquere est : impune, inquam, vagatur qui nihil deserit. [2] At enim si quod debui credere credidi, et aliud denuo puto requirendum, spero utique aliud esse inveniendum, nullo modo speraturus istud, nisi quia aut non credideram, qui videbar credidisse, aut desii credidisse. [3] Ita fidem meam deserens, negator invenior. Semel dixerim : nemo quaerit, nisi qui aut non habuit, aut perdidit. [4] Perdiderat unam ex decem didrachmis anus illa, et ideo quaerebat ; ubi tamen invenit, quaerere desiit. [5] Panem vicinus non habebat, et ideo pulsabat : ubi tamen apertum est ei et accepit, pulsare cessavit. [6] Vidua a iudice petebat audiri, quia non admittebatur : sed ubi audita est, hactenus institit. [7] Adeo finis est et quaerendi et pulsandi et petendi. *Petenti enim dabitur, inquit, et pulsanti aperietur, et quaerenti invenietur.* [8] Viderit qui quaerit semper, quia non invenit; illic enim quaerit ubi non invenietur. [9] Viderit qui semper pulsabat, quia numquam aperietur : illuc enim pulsabat ubi nemo est. [10] Viderit qui semper petit, quia nunquam audietur : ab eo enim petit, qui non audit.

XII. Nobis etsi quaerendum esset adhuc et semper, ubi tamen quaeri oportet ? apud haereticos ? ubi omnia extranea et adversaria nostrae veritati, ad quos vetamur accedere ? [2] Quis servus cibaria ab extraneo, ne dicam ab inimico domini sui sperat ? Quis miles ab infoederatis, ne dicam ab hostibus regibus donativum et stipendium captat, nisi plane desertor et transfuga et rebellis ? [3] Etiam anus illa intra tectum suum dragmam requirebat ; etiam pulsator ille vicini januam tundeat : etiam vidua illa non inimicum, licet durum iudicem interpellabat. [4] Nemo inde instrui potest, unde destruitur ; nemo ab eo inluminatur, a quo contenebratur. [5] Quae-ramus ergo in nostro, et a nostris, et de nostro : idque dumtaxat quod salva regula fidei potest in quaestionem devenire.

XIII. Regula est autem fidei, ut jam hinc, quid defendamus, profiteamur, illa scilicet, qua creditur : [2] « Unum omnino Deum esse nec alium praeter mundi conditorem qui universa de nihilo produxerit

XI. C'est impunément qu'on vagabonde ainsi, si l'on ne commet point de faute (bien que le fait même de vagabonder soit déjà une faute) ; c'est impunément, dis-je, qu'on vagabonde, quand on n'abandonne rien. [2] Mais si j'ai cru ce que je devais croire, et qu'après cela je m'imagine que je dois chercher encore autre chose, c'est donc que je compte trouver autre chose ; et je n'aurais point pareil espoir, s'il n'était pas vrai qu'avec les dehors de la foi je n'ai en jamais cru ou que j'ai cessé de croire. [3] Si je déserte ainsi ma foi, je mérite le nom d'apostat. Pour tout dire d'un mot, quand quelqu'un cherche, c'est ou bien qu'il n'a rien encore, ou bien qu'il a perdu. [4] Elle avait perdu une de ses dix doubles drachmes, cette vieille femme : voilà pourquoi elle la cherchait ; mais dès qu'elle l'eut retrouvée, elle cessa de la chercher. [5] Il n'avait pas de pain, ce voisin : voilà pourquoi il frappait à la porte ; dès qu'on lui eut ouvert et qu'il en eut reçu, il cessa de frapper. [6] La veuve demandait à être entendue du juge parce que celui-ci refusait de la recevoir. Dès qu'il l'eut écoutée, elle cessa ses instances. [7] Il y a donc une limite, soit qu'on cherche, soit qu'on frappe, soit qu'on demande, *Car on donnera, est-il écrit, à celui qui demande, on ouvrira à celui qui frappe, et quiconque cherche trouvera* 9. [8] Tant pis pour celui qui cherche toujours ; il ne trouvera rien, car il cherche là où il ne peut rien trouver. [9] Tant pis pour celui qui frappe toujours : on ne lui ouvrira pas : car il frappe où il n'y a personne. [10] Tant pis pour celui qui demande toujours, on ne l'écouterait pas : car il demande à qui ne peut l'écouter.

XII. Admettons qu'il nous faille chercher encore et toujours : où cependant faut-il chercher ? chez les hérétiques, où tout est étranger et hostile à notre foi et dont il nous est interdit de nous approcher ? [2] Quel est le serviteur qui attend sa nourriture d'un étranger, pour ne pas dire d'un ennemi de son maître ? Quel soldat, s'en va demander des largesses et sa solde à des rois qui ne sont pas alliés, pour ne pas dire à des rois ennemis, s'il n'est un déserteur, un transfuge, un rebelle ? [3] C'est à l'intérieur de son habitation que cette vieille femme cherchait la drachme ; c'est chez un voisin que cet homme frappait à la porte ; le juge que sollicitait cette femme pouvait bien être dur, ce n'était pas un ennemi. [4] Nul ne saurait être édifié par celui qui ne sait que détruire ; nul n'est éclairé par celui qui n'est que ténèbres. [5] Cherchons donc chez nous, auprès des nôtres et pour les choses qui sont nôtres ; et cela seulement qui peut tomber en question sans que la règle de foi soit entamée.

XIII. La règle de foi — car il nous faut faire connaître dès maintenant ce que nous défendons —, est celle qui consiste à croire : [2] « qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui n'est autre que le Créateur du monde ; que c'est lui qui a tiré l'univers du néant par

per Verbum suum primo omnium emissum. [3] Id Verbum filium ejus appellatum, in nomine Dei varie visum patriarchis, in prophetis semper auditum, postremo delatum ex spiritu patris Dei et virtute in virginem Mariam, carnem factum in utero ejus et ex ea natum egisse Jesum Christum ; [4] exinde praedicasse novam legem et novam promissionem regni caelorum, virtutes fecisse, cruci fixum, tertia die resurrexisse ; in caelos ereptum sedisse ad dexteram patris ; [5] misisse vicariam vim Spiritus sancti, qui credentes agat ; venturum cum claritate ad sumendos sanctos in vitae aeternae et promissorum caelestium fructum, et ad profanos judicandos igni perpetuo, facta utriusque partis resuscitatione cum carnis restitutione ».

[6] Haec regula a Christo, ut probabitur, instituta nullas habet apud nos quaestiones, nisi quas haereses inferunt et quae haereticos faciunt.

XIV. Ceterum manente forma ejus in suo ordine quantumlibet quaeras et tractes, et omnem libidinem curiositatis effundas, si quid tibi videtur vel ambiguitate pendere, vel obscuritate obumbrari. Est utique frater aliquis doctor gratia scientiae donatus ; est aliquis inter exercitatos conversatus, aliquid tecum curiosius tamen quaerens. [2] Novissime ignorare melius est, ne quod non debeas noris, quia quod debeas nosti. [3] *Fides*, inquit, *tua te saluum fecit*, non exercitatio scripturarum. [4] Fides in regula posita est, habet legem, et salutem de observatione legis : exercitatio autem in curiositate consistit, habens gloriam solam de peritiae studio. [5] Cedat curiositas fidei, cedat gloria saluti ; certe aut non obstrepant, aut quiescant. Adversus regulam nihil scire omnia scire est.

[6] Vt non inimici essent veritatis haeretici, ut de refugiendis eis non praemoneremur, quale est conferre cum hominibus qui et ipsi adhuc se quaerere profiteantur ? [7] Si enim adhuc vere quaerunt, nihil adhuc certi reppererunt : et ideo quaecunque videntur interim tenere, dubitationem suam ostendunt, quamdiu quaerunt. [8] Itaque tu, qui perinde quaeris, spectans ad eos qui et ipsi quaerunt, dubius ad dubios, incertus ad incertos, caecus a caecis in foveam deducaris necesse est.

son Verbe émis avant toutes choses ; [3] que ce Verbe fut appelé son fils, qu'au nom de Dieu il apparut sous diverses figures aux patriarches, qu'il se fit entendre en tout temps par les prophètes, enfin qu'il descendit par l'esprit et la puissance de Dieu le père dans la Vierge Marie, qu'il devint chair dans son sein et que né d'elle il revêtit Jésus Christ ; [4] qu'il proclama ensuite la loi nouvelle et la nouvelle promesse du royaume des cieux, qu'il fit des miracles, qu'il fut crucifié, qu'il ressuscita le troisième jour, qu'enlevé aux cieux il s'assit à la droite du Père ; [5] qu'il envoya à sa place la force du Saint-Esprit pour conduire les croyants ; qu'il viendra dans une gloire pour prendre les saints et leur donner la jouissance de la vie éternelle et des promesses célestes, et pour condamner les profanes au feu éternel, après la résurrection des uns et des autres et le rétablissement de la chair. »

6. Telle est la règle que le Christ a instituée (comme je le prouverai) et qui ne saurait soulever parmi nous d'autres questions que celles que suscitent les hérésies et qui font les hérétiques.

XIV. Du reste, pourvu que la teneur en demeure inaltérée, vous pouvez autant qu'il vous plaira chercher et discuter, et donner pleine licence à votre curiosité, au cas où quelque point vous paraîtrait ambigu ou obscur. Vous avez bien d'ailleurs quelque docte frère doué du charisme de science, ou qui fréquente les gens habiles, et qui, comme vous, cherche avec un peu trop de curiosité. [2] Tout compte fait, mieux vaut ignorer que de connaître ce qu'on ne doit pas, du moment qu'on sait ce qu'on doit savoir. [3] *C'est votre foi qui vous a sauvé* ^r a dit le Christ ; il n'a pas dit : « C'est votre habileté dans les Écritures ». [4] La foi consiste dans une règle ; elle a sa loi, et son salut dans l'observation de cette loi. Mais l'habileté scripturaire n'est faite, que de curiosité ; sa seule gloire lui vient du désir qu'on a de passer pour habile homme. [5] Que la curiosité le cède à la foi, que la gloire le cède au salut ! du moins qu'elles n'y fassent pas obstacle — ou qu'elles se taisent. Ne rien savoir contre la règle, c'est savoir tout.

[6] Admettons que les hérétiques ne soient pas les ennemis de la vérité, que nous ne soyons pas avertis de les fuir : à quoi bon conférer avec des hommes qui avouent eux-mêmes qu'ils cherchent encore ? [7] Si réellement ils cherchent encore, c'est donc qu'ils n'ont encore rien trouvé de certain ; et quels que soient les points où ils paraissent se tenir pour le moment, tant qu'ils cherchent, ils trahissent leur incertitude. [8] C'est pourquoi vous-même qui cherchez comme eux et qui tournez les yeux vers des gens qui cherchent aussi, vous dont le doute se tourne vers leur doute et l'incertitude vers leur incertitude, fatalement vous serez l'aveugle conduit par des aveugles dans le précipice.

[9] Sed cum decipiendi gratia praetendant se adhuc quaerere, ut nobis per sollicitudinis injectionem tractatus suos insinuent, denique ubi adierint ad nos, statim, quae dicebant quaerenda esse, defendunt, jam illos sic debemus refutare, ut sciant nos non Christo, sed sibi negatores esse. [10] Cum enim quaerunt adhuc, nondum tenent : cum autem non tenent, nondum crediderunt : [cum autem nondum crediderunt], non sunt christiani. [11] At cum tenent quidem et credunt, quaerendum tamen dicunt, ut defendant. [12] Antequam defendant, negant, quod confitentur se nondum credidisse, dum quaerunt. [13] Qui ergo nec sibi sunt christiani, quanto magis nobis ? qui per fallaciam veniunt, qualem fidem disputant ? cui veritati patrocinantur, qui eam a mendacio inducunt ? [14] — Sed ipsi de scripturis agunt, et de scripturis suadent. — Aliunde scilicet loqui possent de rebus fidei, nisi ex literis fidei ?

XV. Venimus igitur ad propositum : huc enim dirigebamur et hoc praestruabamus allocutionis praefatione ut jam hinc de eo congregiamur de quo adversarii provocant.

[2] Scripturas obtendunt, et hac sua audacia statim quosdam movent ; in ipso vero congressu firmos quidem fatigant, infirmos capiunt, medios cum scrupulo dimittunt. [3] Hunc igitur potissimum gradum obstruimus non admittendi eos ad ullam de scripturis disputationem. [4] Si hae sunt illae vires eorum, uti eas habere possint, dispici debet cui competat possessio scripturarum, ne is admittatur ad eas cui nullo modo competit.

XVI. Hoc de consilio diffidentiae, aut de studio aliter ineundae constitutionis induxerim, nisi ratio constiterit, in primis illa, quod fides nostra obsequium apostolo debeat prohibenti quaestiones inire, novis vocibus aures accommodare, haereticum post unam correptionem convenire, non post disputationem. [2] Adeo interdixit disputationem, correptionem designans causam haeretici conveniendi : et hoc unam, scilicet quia non est christianus, ne more christiani, semel et iterum, et sub duobus aut tribus testibus castigandus videretur, cum ob hoc sit castigandus propter quod

[9] Ils prétendent bien pour vous tromper qu'ils cherchent encore, afin de nous glisser leurs écrits à la faveur de l'inquiétude qu'ils nous auront communiquée ; mais dès qu'ils ont pris contact avec nous, aussitôt ce qu'ils prétendaient seulement chercher, ils se mettent à le soutenir. Réfutons-les donc de telle façon qu'ils voient que c'est eux, et non le Christ que nous renions. [10] Car du moment qu'ils cherchent encore, ils n'ont donc rien en main ; n'ayant rien en main, ils n'ont donc jamais cru ; et n'ayant jamais cru, ils ne sont pas chrétiens. [11] Même croyant et en possession du vrai, ils disent qu'il faut chercher, pour défendre leur foi. [12] Mais avant même de la défendre, ils la renient, puisque, en cherchant, ils avouent qu'ils ne croient pas encore. [13] Ils ne sont pas chrétiens, même pour eux-mêmes, à plus forte raison pour nous. Ceux qui s'approchent en fraude, sur quelle foi peuvent-ils discuter ? Quelle vérité peuvent défendre des gens qui nous la suggèrent par le mensonge ? — [14] Mais ils parlent d'après les Écritures et c'est d'après elles qu'ils persuadent. — Parbleu ! comment parleraient-ils des choses de la foi sans s'appuyer sur les livres de la foi .

XV. Nous voilà donc arrivés à notre objet principal : c'est vers ce point que nous tendions et tout ce qui a été dit n'était qu'un préambule en vue de préparer ce que nous avons à dire. Venons-en maintenant aux mains sur le terrain même où nos adversaires nous provoquent. [

2] Ils mettent en avant les Écritures et par leur audace ils font tout de suite impression sur quelques-uns. Dans le combat même, ils fatiguent les forts, ils séduisent les faibles, ils laissent en les quittant un scrupule au cœur des médiocres. [3] C'est donc ici surtout que nous leur barrons la route en les déclarant non recevables à disputer sur les Écritures. [4] Si elles constituent leur force, il faut voir, pour qu'ils en puissent user, à qui revient la possession des Écritures, afin que celui qui n'a nul droit sur elles ne soit pas admis à y recourir.

XVI. Je ferais penser que c'est par défiance de ma cause ou par désir d'aborder le débat sous quelque autre biais que j'introduis cette question préalable, si je n'avais pour moi de bonnes raisons, et celle-ci en particulier que notre foi doit obéissance à l'Apôtre quand il nous défend de nous lancer dans les questions, de prêter l'oreille aux paroles nouvelles, de fréquenter l'hérétique, après une réprimande, non après une discussion. [2] Il a si bien interdit la discussion qu'il spécifie qu'on ne doit joindre un hérétique que pour le réprimander ; et il ne parle, qui plus est, que d'une seule réprimande, parce que l'hérétique n'est pas chrétien. Il ne voulait pas que l'hérétique parût devoir être, tout comme un chrétien, réprimandé une fois, puis une seconde fois encore, devant deux ou trois témoins : car s'il faut le réprimander, c'est justement pour la raison qui interdit de

non sit cum illo disputandum ; [3] dehinc quoniam nihil proficiat congressio scripturarum, nisi plane ut aut stomachi quis ineat eversionem aut cerebri.

XVII. Ista haeresis non recipit quasdam scripturas ; et si quas recipit, adjectionibus et de- tractionibus ad dispositionem instituti sui intervertit ; et si aliquatenus integras praestat, nihilominus diversas expositiones commentata convertit. [2] Tantum veritati obstreperit aduter sensus, quantum et corruptor stilus : vanae praesumptiones necessario nolunt agnoscere ea per quae revincuntur. [3] His nituntur, quae ex falso composuerunt, et quae de ambiguitate ceperunt. [4] Quid promovebis, exercitissime scripturarum, cum si quid defenderis, negetur ; ex diverso, si quid negaveris defendatur ? [5] Et tu quidem nihil perdes, nisi vocem in contentione, nihil consequeris, nisi bilem de blasphematione.

XVIII. Ille vero, si quis est, cujus causa in congressum descendis scripturarum ut eum dubitantem confirmes, ad veritatem an magis ad haereses deverget ? [2] Hoc ipso motus, quod te videat nihil promovisse, aequo gradu negandi et defendendi adversa parte, statu certe pari, de alteratione incertior discedet nesciens, quam haeresin judicet. [3] Haec utique et ipsi habent in nos retorquere. Necesse est enim et illos dicere a nobis potius adulteria scripturarum et expositionum mendacia inferri, qui proinde sibi defendant veritatem.

XIX. Ergo non ad scripturas provocandum est, nec in his constituendum certamen in quibus aut nulla aut incerta victoria est aut parum certa. [2] Nam etsi non ita evaderet conlatio scripturarum, ut utramque partem parem sisteret, ordo rerum desiderabat illud prius proponi, quod nunc solum disputandum est : quibus competat fides ipsa, cujus sunt scripturae, a quo et per quos et quando et quibus sit tradita disciplina qua fiunt christiani. [3] Vbi enim apparuerit esse veritatem et disciplinae et fidei christianae, illic erit et veritas scripturarum et expositionum et omnium traditionum christianorum.

XX. Christus Jesus, Dominus noster, permittat dicere interim, quisquis est, cujuscunque Dei filius,

discuter avec lui. [3] Au surplus, ces luttes à propos des Écritures ne sont bonnes qu'à époumoner et à casser la tête.

XVII. Il est certains livres des Écritures que l'hérésie ne reçoit pas. Ceux qu'elle reçoit, elle les accommode à son système par des additions et des amputations. Si elle les admet, elle ne les admet pas intégralement. Même quand elle le garde à peu près dans leur intégrité, néanmoins elle les fausse en imaginant des interprétations différentes. [2] Un sens altéré ne fait pas moins de tort à la vérité qu'une plume corruptrice. Leurs frivoles conjectures ne veulent naturellement pas avouer les passages qui les condamnent. [3] Mais ils s'appuient sur les endroits qu'ils ont mensongèrement arrangés et sur ceux qu'ils ont choisis en raison de leur ambiguïté. [4] Quel résultat obtiendrez-vous, vous, l'homme habile en fait d'Écritures, du moment que du côté adverse on niera tout ce que vous affirmerez et qu'au contraire on affirmera tout ce que vous nierez ? [5] Vous ne ferez qu'y perdre la voix dans la dispute et que vous échauffer la bile en face de leurs blasphèmes.

XVIII. Quant à celui, s'il existe, pour lequel vous entrez en discussion sur les Écritures, afin de l'affermir contre ses doutes, se tournera-t-il du côté de la vérité ou non pas plutôt du côté des hérésies ? [2] Ému de ne vous avoir vu prendre aucun avantage et de ce que la partie adverse ait nié et affirmé tout comme vous sans que personne ait bougé de sa position, il sortira de la discussion encore plus indécis et ne sachant plus ce qui est hérésie. 3. Nos griefs, ils peuvent eux aussi les retourner contre nous. Car fatalement ils diront que c'est nous qui produisons des textes altérés et des exégèses mensongères, puisqu'ils revendiquent, tout comme nous, la vérité.

XIX. Il ne faut donc pas en appeler aux Écritures ; il ne faut pas porter le combat sur un terrain où la victoire est nulle, incertaine ou peu sûre. [2] Ces confrontations de textes n'eussent-elles point pour résultat de mettre sur le même pied les deux parties en présence, encore l'ordre naturel des choses voudrait-il qu'on posât d'abord cette question qui présentement est la seule à discuter : « À qui la foi elle-même appartient-elle ? À qui sont les Écritures ? Par qui, par l'intermédiaire de qui, quand et à qui la doctrine qui nous fait chrétiens est-elle parvenue ? [3] Là où il apparaîtra que réside la vérité de la doctrine et de la foi chrétienne, là seront aussi les vraies Écritures, les vraies interprétations et toutes les vraies traditions chrétiennes.

XX. Le Christ Jésus, notre Seigneur qu'il me permette de m'exprimer ainsi un moment —, quel qu'il soit, de quelque Dieu

cujuscunque materiae homo et Deus, cujuscunque fidei praeceptor, cujuscunque mercedis re promissor, [2] quid esset, quid fuisset, quam patris uoluntatem administraret, quid homini agendum determinaret, quamdiu in terris agebat, ipse pronuntiabat sive populo palam sive discentibus seorsum, ex quibus duodecim praecipuos lateri suo allegerat destinatos nationibus magistros. [3] Itaque uno eorum decusso, reliquos undecim digrediens ad patrem post resurrectionem jussit ire et docere nationes intinguendas in Patrem et in Filium et in Spiritum sanctum. [4] Statim igitur apostoli (quos haec appellatio *missos* interpretatur) adsumpto per sortem duodecimo Matthia in locum Judae ex auctoritate prophetiae, quae est in psalmo David, consecuti promissam vim Spiritus sancti ad virtutes et eloquium, primo per Judaeam contestata fide in Jesum Christum et ecclesiis institutis ; dehinc in orbem profecti, eandem doctrinam ejusdem fidei nationibus promulgaverunt. [5] Et perinde ecclesias apud unamquamque civitatem condiderunt, a quibus traducem fidei et semina doctrinae ceterae exinde ecclesiae mutuatae sunt et quotidie mutantur ut ecclesiae fiant.

[6] Ac per hoc et ipsae apostolicae deputabuntur, ut suboles apostolicarum ecclesiarum. [7] Omne genus ad originem suam censeatur necesse est. Itaque tot ac tantae ecclesiae una est illa ab apostolis prima, ex qua omnes. [8] Sic omnes primae et omnes apostolicae, dum una omnes probant unitatem : communicatio pacis et appellatio fraternitatis et contesseratio hospitalitatis. [9] Quae jura non alia ratio regit quam ejusdem sacramenti una traditio.

XXI. Hinc igitur dirigimus praescriptione,; si Deus Jesus Christus apostolos misit ad praedicandum, alios non esse recipiendos praedicatores quam Christus instituit ; [2] quia *nec alius Patrem novit nisi Filius et cui Filius revelavit*, nec aliis videtur revelasse Filius quam apostolis, quos misit ad praedicandum, utique quod illis revelavit. [3] Quid autem praedicaverint, id est, quid illis Christus revelaverit, et hic praescribam non aliter probari debere nisi per easdem ecclesias quas ipsi apostoli condiderunt, ipsi eis praedicando tam viva, quod aiunt, voce quam per epistulas postea.

qu'il soit le fils, de quelque matière qu'il ait été formé homme et Dieu tout ensemble, quelque foi qu'il enseigne, quelque récompense qu'il promette, [2] déclarait lui-même pendant son séjour sur la terre ce qu'il était, ce qu'il avait été, de quelles volontés paternelles il était chargé, quels devoirs il prescrivait à l'homme, et cela soit en public, devant le peuple, soit dans des instructions privées, adressées à ses disciples, parmi lesquels il en avait choisi douze principaux pour vivre à ses côtés et pour être plus tard les docteurs des nations. [3] L'un d'eux ayant été chassé, il ordonna aux onze autres, au moment de retourner vers son Père, après la résurrection, d'aller enseigner les nations et de les baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. [4] En conséquence, les apôtres (ce terme signifie *envoyés*) choisirent aussitôt, par la voie du sort, un douzième apôtre, Mathias, à la place de Judas, selon l'autorité de la prophétie qui apparaît dans le psaume de David. Ils reçurent la force promise de l'Esprit Saint qui leur donna le don des miracles et des langues. Ce fut d'abord en Judée qu'ils établirent la foi en Jésus-Christ et qu'ils installèrent des Églises. Puis ils partirent à travers le monde, et annoncèrent aux nations la même doctrine et la même foi. [5] Dans chaque cité ils fondèrent des Églises auxquelles dès ce moment les autres Églises empruntèrent la bouture de la foi, la semence de la doctrine, et l'empruntent tous les jours pour devenir elles-mêmes des Églises.

[6] Et par cela même, elles seront considérées comme apostoliques, en tant que filles des Églises apostoliques. [7] Toute chose doit nécessairement être caractérisée d'après son origine. C'est pourquoi ces Églises, si nombreuses et si grandes soient-elles, ne sont que cette primitive Église apostolique dont elle procèdent toutes. [8] Elles sont toutes primitives, toutes apostoliques, car toutes elles attestent leur parfaite unité ; elles se communiquent réciproquement la paix, elles fraternisent, elles se échangent les devoirs de l'hospitalité : [9] tous droits qu'aucune autre loi ne réglemente que l'unique tradition d'un même mystère.

XXI. De ces faits, voici la prescription que nous dégageons. Du moment que Jésus-Christ, notre Dieu, a envoyé les apôtres prêcher, il ne faut donc point accueillir d'autres prédicateurs que ceux que le Christ a institués. [2] Car *nul ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils l'a révélé* ^s. Or le Christ ne semble pas l'avoir révélé à d'autres qu'aux apôtres qu'il a envoyés prêcher — prêcher ce que, bien entendu, il leur avait révélé. [3] Mais quelle était la matière de leur prédication, autrement dit, qu'est-ce que le Christ leur avait révélé ? Ici encore j'élève cette prescription, que, pour le savoir, il faut nécessairement s'adresser à ces mêmes Églises que les apôtres ont fondées en personne, et qu'ils ont eux-mêmes instruites, tant de *vive voix*, comme on dit, que, plus tard, par lettres.

[4] Si haec ita sunt, constat proinde omnem doctrinam quae cum illis ecclesiis apostolicis matricibus et originalibus fidei conspiret veritati deputandam, id sine dubio tenentem, quod ecclesiae ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo accepit : [5] omnem vero doctrinam de mendacio praejudicandam, quae sapiat contra veritatem ecclesiarum et apostolorum Christi et Dei. [6] Superest ergo uti demonstramus an haec nostra doctrina, cujus regulam supra edidimus de apostolorum traditione censeatur et hoc ipso an ceterae de mendacio veniant. [7] Communicamus cum ecclesiis apostolicis, quod nulla doctrina diuersa è: hoc est testimonium veritatis.

XXII. Sed quoniam tam expedita probatio est, ut si statim proferatur, nihil jam sit retractandum, ac si prolata non sit a nobis, locum interim demus diversae parti, si quid putant ad infirmandam hanc praescriptionem movere se posse. [2] Solent dicere non omnia apostolos scisse ; eadem agitati dementia qua susum rursus convertunt omnia quidem apostolos scisse, sed non omnia omnibus tradidisse : in utroque Christum reprehensioni inicientes, qui aut minus instructos aut parum simplices apostolos miserit.

[3] Quis igitur integrae mentis credere potest aliquid eos ignorasse quos magistros Dominus dedit, individuos habens in comitatu, in discipulatu, in convictu ; quibus obscura quaeque seorsim disserebat, illis dicens datum esse cognoscere arcana quae populo intelligere non liceret ? [4] Latuit aliquid Petrum, aedificandae ecclesiae petram dictum, claves regni caelorum consecutum et solvendi et alligandi in caelis et in terris potestatem ? [5] Latuit et Joannem aliquid, dilectissimum Domino, pectori ejus incubantem, cui soli Dominus Judam traditorum praemonstravit, quem loco suo filium Mariae demandavit ? [6] Quid eos ignorasse voluit, quibus etiam gloriam suam exhibuit et Moysen et Heliam et insuper de caelo patris vocem ? non quasi ceteros reprobans sed quoniam *in tribus testibus stabit omne verbum*. [7] Ignoraverunt itaque et illi quibus post resurrectionem quoque in itinere omnes scripturas disserere dignatus est.

[8] Dixerat plane aliquando: *Multa habeo adhuc loqui vobis, sed non potestis modo ea sustinere* ; [9] tamen adiiciens : *Cum venerit ille spiritus veritatis, ipse vos deducet in omnem veritatem* , ostendit illos nihil ignorasse

[4] Dans ces conditions, il est clair que toute doctrine qui est en accord avec celle de ces Églises, matrices et sources de la foi, doit être considérée comme vraie, puisqu'elle contient évidemment ce que les Églises ont reçu des apôtres, les apôtres du Christ, le Christ de Dieu ; [5] par contre, toute doctrine doit être *a priori* jugée fausse qui contredit la vérité des Églises, des apôtres, du Christ et de Dieu. [6] Reste donc à démontrer que cette doctrine, qui est la nôtre, et dont nous avons plus haut formulé la règle, procède de la tradition des apôtres, et que par le fait même, les autres viennent du mensonge. [7] Nous communiquons avec les Églises apostoliques, parce que notre doctrine ne diffère en rien de la leur : c'est là le signe de la vérité.

XXII. La preuve en est si facile qu'aussitôt mise en lumière elle ne n'ont-ils souffre plus de réplique. Faisons comme si nous ne l'avions pas exposée et permettons à nos adversaires de produire les arguments par où ils pensent pouvoir annuler cette prescription. [2] Ils ont coutume de dire que les apôtres n'ont pas tout su ; puis, poussés par le même esprit de démençe, ils font volte-face et déclarent que les apôtres ont tout su, mais qu'ils n'ont pas tout enseigné à tous. Dans les deux cas, c'est au Christ qu'ils infligent un blâme, pour avoir envoyé des apôtres ou trop peu instruits ou d'esprit trop subtil.

[3] Quel est l'homme sensé qui croira qu'ils aient ignoré quelque chose, ceux que le Christ établit comme maîtres, qui furent ses compagnons, ses disciples, ses amis inséparables ? eux à qui il expliquait dans le privé toutes les obscurités, leur disant qu'il leur était donné de connaître des secrets que le peuple n'avait pas le droit de connaître. [4] Pierre aurait ignoré quelque chose, lui qui fut appelé la pierre sur laquelle l'Église devait être édifiée, qui reçut les clefs du royaume des cieux et le pouvoir de lier et de délier dans les cieux et sur la terre ? [5] Jean aurait ignoré quelque chose, lui, le disciple préféré du Seigneur, lui, qui dormit sur sa poitrine, le seul à qui le Seigneur ait désigné Judas comme le futur traître, lui qu'il recommanda à Marie pour lui tenir lieu de fils à sa place. [6] Que voulut-il qu'ils ignorassent, ceux à qui il fit connaître sa gloire, et Moïse et Élie et la voix du Père du haut du ciel ? Non qu'il fit peu de cas des autres apôtres, mais parce que *toute parole doit reposer sur l'affirmation de trois témoins* ^t. [7] Ils ignorèrent donc aussi, ceux à qui, après sa résurrection, il daigna expliquer en chemin toutes les Écritures ?

[8] Il est vrai qu'il avait dit un jour : *J'ai encore bien des choses à vous dire, mais vous ne pourriez les supporter maintenant* ^u. [9] Il ajouta cependant : *Lorsque sera venu l'Esprit de vérité, il vous conduira lui-même à toute vérité* ^v. Par là-même, il montre que ceux-là n'ont rien ignoré à qui il promettait la possession de *toute vérité* grâce à

^t Dt 19, 15 || ^u. Jn 16, 12 || ^v Jn 16, 13

quos *omnem veritatem* consecuturos per *spiritum veritatis* repromiserat. [10] Et utique implevit repromissum, probantibus *Actis Apostolorum* descensum Spiritus sancti. [11] Quam scripturam qui non recipiunt, nec Spiritus sancti esse possunt qui necdum Spiritum possunt agnoscere discentibus missum, sed nec ecclesiam [se dicant] defendere, qui quando et quibus incunabulis institutum est hoc corpus probare non habent. [12] Tanti est enim illis non habere probationes eorum quae defendunt, ne pariter admittantur traductiones eorum quae mentiuntur.

XXIII. Proponunt ergo ad suggillandam ignorantiam aliquam apostolorum, quod Petrus et qui cum eo reprehensi sint a Paulo. [2] « Adeo, inquiunt, aliquid eis defuit », ut ex hoc etiam illud struant, potuisse postea pleniorē scientiam supervenire, qualis obvenerit Paulo reprehendendi antecessores. [3] Possum et hic *Acta Apostolorum* repudiantibus dicere : « Prius est ut ostendatis quis iste Paulus et quid ante apostolum et quomodo apostolus », quatenus et alias ad quaestiones plurimum eo utuntur. [4] Neque enim, si ipse se apostolum de persecutore profitetur, sufficit unicuique examine credenti, quando nec Dominus ipse de se testimonium dixerit. [5] Sed credant sine scripturis ut credant adversus scripturas : tamen doceant, ex eo quod allegant Petrum a Paulo reprehensum, aliam evangelii formam a Paulo superductam citra eam quam praemiserat Petrus et ceteri. [6] Atqui demutatus in praedicationem de persecutore, deducitur ad fratres a fratribus ut unus ex fratribus, ad illos ab illis qui ab apostolis fidem induerant. [7] Dehinc, sicut ipse enarrat, ascendit Hierosolimam cognoscendi Petri causa, ex officio et iure scilicet ejusdem fidei et praedicationis. [8] Nam et illi non essent mirati de persecutore factum praedicationem si aliquid contrarium praedicaret : nec Dominum propterea magnificassent quia adversarius ejus Paulus obvenerat. [9] Itaque et dexteram ei dederunt, signum concordiae et convenientiae, et inter se distributionem officii ordinaverunt, non separationem evangelii, nec ut aliud alter, sed ut aliis alter praedicarent, Petrus in circumcisionem, Paulus in nationes. [10] Ceterum si reprehensus est Petrus, quod cum convivisset ethnicis, postea se a convictu eorum separabat personarum respectu, utique conversationis fuit

l'entremise de l'*Esprit de vérité*. [10] Et il remplit sa promesse puisque les *Actes des Apôtres* attestent la descente de l'Esprit Saint. [11] Ceux qui ne reçoivent pas ce livre ne peuvent appartenir au Saint-Esprit, puisqu'ils ne peuvent pas reconnaître que l'Esprit ait été déjà envoyé aux disciples, ni non plus défendre l'Église, puisqu'ils ne sauraient prouver à quel moment ni dans quel berceau ce corps s'est développé. [12] Ils aiment encore mieux ne pas avoir de preuves des idées qu'ils défendent que de disqualifier, en admettant ces preuves, les mensonges qu'ils font.

XXIII. Ils mettent donc en avant, pour incriminer l'ignorance des apôtres, ce fait que Pierre et ceux qui l'accompagnaient furent repris par Paul. [2] « Tant il est vrai, disent-ils, qu'il leur a manqué quelque chose. » Et ils en concluent qu'une science plus complète pouvait leur venir encore, telle que Paul l'eut en effet quand il critiqua ses prédécesseurs dans l'apostolat.

[3] Je pourrais répondre ici à ces gens qui rejettent les *Actes des Apôtres* : « Montrez-moi d'abord quel est ce Paul, ce qu'il était avant d'être apôtre et comment il le devint », puisqu'en d'autres questions, ils font de lui si grand usage. [4] Il est vrai qu'il nous dit lui-même qu'il devint de persécuteur apôtre. Mais pour quiconque ne croit qu'après mûr examen, cela ne suffit pas : le Seigneur lui-même n'a point porté témoignage sur soi.

[5] Mais soit ! qu'ils croient sans les Écritures pour croire contre les Écritures. Au moins qu'ils nous montrent d'après ce blâme de Pierre par Paul, dont ils font état, que Paul ajouta un nouvel Évangile à celui que Pierre et tous les autres avaient déjà annoncé. [6] La vérité, c'est que devenu de persécuteur prédicateur, Paul est présenté aux frères par les frères comme un frère : je dis à ceux et par ceux qui avaient reçu leur foi des apôtres. [7] Puis, ainsi qu'il le raconte lui-même, il monta à Jérusalem pour faire connaissance avec Pierre, comme c'était son devoir et son droit puisqu'il participait à la même foi et à la même prédication. [8] Ils ne se seraient pas étonnés qu'il fût devenu de persécuteur prédicateur, s'il avait annoncé une doctrine contraire à la leur, et ils n'auraient pas glorifié le Seigneur de ce que Paul, son ennemi, était venu à lui. [9] Aussi lui donnèrent-ils la main droite en signe de concorde et d'union. Ils réglèrent le partage des fonctions, mais sans diviser l'évangile : il ne s'agissait point de prêcher chacun un évangile différent, mais d'annoncer le même évangile aux différents groupes, Pierre aux circoncis, Paul aux gentils. [10] Au surplus, si Pierre fut blâmé de ce qu'après avoir vécu avec les païens, il se séparait d'eux et faisait acception de personnes, ce fut là une faute de

vitium, non praedicationis. [11] Non enim ex hoc alius Deus quam creator, et alius Christus quam ex Maria, et alia spes quam resurrectio adnuntiabatur.

XXIV. Non mihi tam bene est, immo non mihi tam male est, ut apostolos committam. [2] Sed quoniam perversissimi isti illam reprehensionem ad hoc obtendunt ut suspectam faciant doctrinam superiorem, respondebo quasi pro Petro : ipsum Paulum dixisse *factum se esse omnibus omnia, Judaeis Judaeum, non Judaeis non Judaeum ut omnes lucrificaret*. [3] Adeo pro temporibus et personis et causis quaedam reprehendebant, in quae et ipsi aeque pro temporibus et personis et causis committebant : quemadmodum si et Petrus reprehenderet Paulum, quod prohibens circumcisionem circumciderit ipse Timotheum. [4] Viderint qui de Apostolis judicant. Bene quod Petrus Paulo et in martyrio adaequatur.

[5] Sed etsi in tertium usque caelum ereptus Paulus et in paradysum delatus audiit quaedam illic, non possunt videri fuisse quae illum in aliam doctrinam instructiorem praestarent, cum ita fuerit condicio eorum, ut nulli hominum proderentur. [6] Quod si ad alicujus conscientiam emanavit nescio quid illud, et hoc se aliqua haeresis sequi affirmat, aut Paulus secreti proditi reus est, aut et alius postea in paradysum ereptus debet ostendi cui permissum sit eloqui quae Paulo mutire non licuit.

XXV. Sed, ut diximus, eadem dementia est, cum confitentur quidem nihil apostolos ignorasse, nec diversa inter se praedicasse, non tamen omnia volunt illos omnibus revelasse : [2] quaedam enim palam et universis, quaedam secreto et paucis demandasse, quia et hoc uerbo usus est Paulus ad Timotheum : *O Timothee, depositum custodi* ; et rursum : *Bonum depositum serva*. [3] Quod hoc depositum est ? Tam tacitum ut altiori doctrinae deputetur ? [4] An illius denuntiationis, de qua ait : *Hanc denuntiationem commendo apud te, fili Timothee* ? [5] Item illius praecepti, de quo ait : *Denuntio tibi ante Deum, qui vivificat omnia et Jesum Christum, qui testatus est sub Pontio Pilato bonam confessionem, custodias praeceptum* ? [6] Quod autem praeceptum, et quae denuntiatio ? Ex supra et infra scriptis

conduite et non une faute d'enseignement. [11] Il n'annonçait pas pour cela un autre Dieu que le Créateur, un autre Christ que le Christ né de Marie, une autre espérance que celle de la résurrection.

XXIV. Je n'ai pas la bonne fortune, ou pour mieux dire, je n'ai point la mauvaise fortune de mettre les apôtres en conflit. [2] Mais puisque ces pervers tirent prétexte de cette réprimande de Paul pour rendre suspecte la doctrine prêchée avant lui, je répondrai, comme si je plaçais pour Pierre, que Paul a dit lui-même *qu'il s'était fait tout à tous, juif pour les juifs, non juif pour les non-juifs, afin de les gagner tous* ^w. [3] Tant il est vrai qu'ils critiquaient, eu égard aux temps, aux personnes, aux espèces, certaines pratiques qu'ils se permettaient eux-mêmes en tenant compte des temps, des personnes et des espèces. C'est comme si Pierre avait critiqué Paul de ce que, tout en prohibant la circoncision, il avait circoncis lui-même Timothée. [4] Qu'ils y prennent garde, ceux qui se permettent de juger les apôtres ! Il est heureux que Pierre et Paul aient été mis sur le même pied dans la gloire du martyre.

[5] Mais Paul a eu beau être ravi jusqu'au troisième ciel et, transporté au paradis, y avoir entendu certaines révélations, ces révélations n'ont pu apporter à sa doctrine un supplément qui la modifiât, puisqu'elles étaient de telle nature qu'elles ne devaient être communiquées à personne. [6] Si ces mystères ont transpiré et que quelque hérésie prétende y trouver sa loi, c'est donc que Paul est coupable d'avoir violé le secret ; ou bien qu'on nous montre un autre homme qui ait été enlevé après lui au paradis et qui ait reçu l'autorisation d'exposer ce que Paul reçut défense de dire même tout bas.

XXV. Mais, comme nous l'avons observé, c'est une égale folie de reconnaître d'une part que les apôtres n'ont rien ignoré, qu'ils n'ont rien prêché de contradictoire, et de vouloir pourtant d'autre part qu'ils n'aient pas révélé à tous ce qu'ils savaient ; [2] qu'ils aient annoncé certaines choses en public pour tout le monde, et qu'ils en aient confié d'autres secrètement à un petit nombre. Cela, parce que Paul s'est servi du mot suivant en s'adressant à Timothée : *O Timothée, garde le dépôt* ^x, et encore : *Conserve le précieux dépôt* ^y. [3] Quel est ce dépôt ? Est-il si mystérieux qu'on doive le croire constitué par quelque doctrine ésotérique ? [4] Ou ne fait-il pas plutôt partie de cette recommandation dont il dit : *Je te confie cette recommandation, mon cher fils Timothée* ^z, [5] et de ce précepte dont il dit : *Je te recommande, devant Dieu qui vivifie toutes choses et devant le Christ Jésus qui a rendu sous Ponce-Pilate un excellent témoignage, de garder le précepte* ^a. [6] Mais quel est ce précepte ? Quelle est cette recommandation

w. 1 Co 9, 20 || x. 1 Tim 6, 20 || y. 2 Tim 1, 14 || z. 1 Tim 1, 18 || a. 1 Tim 6, 13

intelligere erat, non nescio quid subostendi hoc dicto de remotiore doctrina, sed potius inculcari de non admittenda alia praeter eam quam audierat ab ipso, et puto *coram multis*, inquit, *testibus*. [7] Quos multos testes si nolunt ecclesiam intelligi, nihil interest, quando nihil tacitum fuerit quod sub multis testibus proferebatur. [8] Sed nec quia voluit illum *haec fidelibus hominibus* demandare, qui idonei sint et alios docere, id quoque ad argumentum occulti alicujus evangelii interpretandum est. [9] Nam cum dicit *haec*, de eis dicit de quibus in praesenti scribebat; de occultis autem, ut de absentibus, apud conscientiam, non *haec* sed *illa* dixisset.

XXVI. Porro consequens erat, ut cui demandabat evangelii administrationem non passim nec inconsiderate administrandam, adiceret secundum dominicam vocem ne margaritam porcis et sanctum canibus jactaret. [2] Dominus palam edixit, sine ulla significatione alicujus taciti sacramenti: ipse praeceperat, si quid in tenebris et in abscondito audissent, in luce et in tectis praedicarent. [3] Ipse per similitudinem praefiguraverat, ne unam mnam, id est unum verbum ejus, sine fructu in abdito reservarent. [4] Ipse docebat lucernam non sub modium abstrudi solere, sed in candelabrum constitui, ut luceat omnibus qui in domo sunt. [5] Haec apostoli aut neglexerunt aut minime intellexerunt, si non adimpleverunt, abscondentes aliquid de lumine, id est, de Dei uerbo et Christi sacramento.

[6] Neminem, quod scio, verebantur, non Judaeorum vim, non ethnicorum; quo magis utique in ecclesia libere praedicabant qui in synagogis et in locis publicis non tacebant. [7] Immo neque Judaeos convertere neque ethnicos inducere potuissent, nisi quod credi ab eis volebant ordine exponerent. [8] Multo magis jam credentibus ecclesiis nihil subtraxissent, quod aliis paucis seorsum demandarent. [9] Quamquam etsi quaedam inter domesticos, ut ita dixerim, disserebant, non tamen ea fuisse credendum est quae aliam regulam fidei superducerent, diversam et contrariam illi quam catholice in medium proferebant: [10] ut alium Deum in ecclesia dicerent, alium in hospitio; aliam

? On voit d'après le contexte qu'il n'y a là aucune allusion voilée à une doctrine secrète, mais que bien plutôt l'apôtre insiste sur l'obligation de n'en point admettre d'autre en dehors de celle que Timothée avait apprise de lui, et je suppose, comme il le dit, *devant un bon nombre de témoins* ^b. [7] Si par ce bon nombre de témoins on ne veut pas entendre l'Église, peu importe; en tous cas, ce qui est articulé devant un grand nombre de témoins ne saurait passer pour secret. [8] Et de ce que Paul veut que Timothée confie *ces choses à des hommes fidèles* qui soient *capables de les enseigner aussi à d'autres* ^b, on n'en peut tirer aucune preuve pour l'existence de quelque évangile occulte. [9] Puisqu'il dit *ces choses-ci*, c'est donc qu'il parle de ce qu'il écrivait au moment même; s'il avait parlé de choses mystérieuses, il aurait dit comme faisant allusion à des choses absentes, connues d'eux seuls, *ces choses-là*.

XXVI. En outre, il était logique qu'à celui auquel il confiait le ministère de l'Évangile, pour s'en acquitter avec suite et prudence, il recommandât aussi, selon la parole du Seigneur, de ne pas jeter les perles aux pourceaux ni aux chiens les choses saintes. [2] Le Seigneur a parlé publiquement et n'a jamais fait allusion à une doctrine secrète. Lui-même avait enjoint (à ses disciples) de prêcher au grand jour et sur les toits ce qu'ils auraient entendu dans l'obscurité et dans le secret. [3] Lui-même, dans une parabole, avait d'avance fait entendre qu'ils ne devaient point serrer dans une cachette une seule mine — c'est-à-dire une seule de ses paroles —, sans la faire fructifier. [4] Lui-même montrait qu'on ne met point ordinairement la lumière sous le boisseau, mais sur le chandelier, pour éclairer tous ceux qui sont dans la maison. [5] De tout cela, les apôtres n'ont tenu aucun compte ou bien ils n'y ont rien compris, si, loin de s'y conformer, ils ont caché quelque chose de la lumière, c'est-à-dire de la parole de Dieu et de la doctrine du Christ.

[6] Ils ne craignaient personne, que je sache, ni les violences des juifs, ni celles des païens: ils devaient parler d'autant plus librement dans l'église, eux qui ne se taisaient pas même dans les synagogues et les lieux publics. [7] Bien plus, ils n'auraient pu ni convertir les juifs ni gagner les païens, s'ils n'avaient méthodiquement exposé ce qu'ils voulaient leur faire croire. [8] A plus forte raison n'eussent-ils pas soustrait quelque chose aux Églises déjà en possession de la foi, pour le confier en particulier à un petit nombre de privilégiés. [9] Même en supposant qu'ils eussent entre intimes, pour ainsi dire, quelques entretiens, on ne doit pas croire qu'ils surajoutassent alors une autre règle de foi, différente de celle et contraire à celle qu'ils proclamaient publiquement selon le mode catholique; [10] ni qu'ils prêchassent un Dieu dans l'Église, un autre chez eux; ni qu'ils attribuassent au

b. 2 Tim 2, 2

Christi substantiam designarent in aperto, aliam in secreto ; aliam spem resurrectionis apud omnes adnuntiarent, aliam apud paucos, [11] cum ipsi obsecrarent in epistulis suis, ut idipsum et unum loquerentur omnes et non essent schismata et dissensiones in ecclesia, quia sive Paulus sive alii eadem praedicarent. [12] Alioquin meminissent, *sit sermo vester, est est, non non : nam quod amplius, hoc a malo est*, ne evangelium in diuersitate tractarent.

XXVII. Si ergo incredibile est, vel ignorasse apostolos plenitudinem praedicationis, vel non ordinem regulae omnibus edidisse, videamus ne forte apostoli quidem simpliciter et plene, ecclesiae autem suo vitio aliter acceperint quam apostoli proferebant. [2] Omnia ista scrupulositatis incitamenta inuenias praetendi ab haereticis. [3] Tenent correptas ab apostolo ecclesias : *O insensati Galatae, quis vos fascinavit ?* et : *Tam bene currebatis, quis vos impediit ?* ipsumque principium : *Miror, quod sic tam cito transferemini ab eo qui vos vocavit in gratia, ad aliud evangelium.* [4] Item ad Corinthios scriptum, quod essent adhuc carnales, qui lacte educarentur, nondum idonei ad pabulum ; qui putarent se scire aliquid, quando nondum scirent quemadmodum scire oporteret. [5] Cum correptas ecclesias opponunt, credant et emendatas. [6] Sed et illas recognoscant, de quarum fide et scientia et conversatione apostolus gaudet, et Deo gratias agit : quae tamen hodie cum illis correptis unius institutionis iura miscent.

XXVIII. Age nunc, omnes errauerint ; deceptus sit et apostolus de testimonio reddendo ; nullam respexerit Spiritus sanctus, uti eam in veritatem deduceret, ad hoc missus a Christo, ad hoc postulatus de patre ut esset doctor veritatis : neglexerit officium dei vilicus, Christi vicarius, sinens ecclesias aliter interim intelligere, aliter credere, quod ipse per apostolos praedicabat ; ecquid verisimile est, ut tot ac tantae in unam fidem errauerint ? [2] Nullus inter multos eventus unus est exitus ; variasse debuerat error doctrinae ecclesiarum. [3] Ceterum, quod apud multos unum invenitur, non est erratum, sed traditum. [4] Audeat ergo aliquis dicere illos errasse qui tradiderunt !

Christ telle substance en public, telle autre en secret ; ni qu'ils annonçassent devant tous telle espérance de résurrection et telle autre devant le petit nombre. [11] N'adjuraient-ils pas dans leurs épîtres les fidèles de tenir un seul et même langage, de ne souffrir ni schismes ni dissensions dans l'Église, étant donné que Paul comme les autres apôtres enseignaient la même chose ? [12] Ils se souvenaient d'ailleurs de ces paroles : *Que votre langage soit : oui, oui ; non, non. Car ce qui est en plus vient du démon* ^c ; et cela leur interdisait de traiter l'Évangile de différentes façons.

XXVII. Il n'est donc pas croyable que les apôtres n'aient pas possédé dans sa plénitude la doctrine qu'ils annonçaient ou n'aient pas livré à tous la règle de foi tout entière. Voyons si, tandis que les apôtres l'annonçaient intégralement et en toute bonne foi, les Églises l'ont reçue par leur propre faute autrement que les apôtres ne l'enseignaient. [2] Ce sont là, on le sait, les aiguillons dont les hérétiques excitent nos humeurs de scrupule. [3] Ils tirent parti des réprimandes que l'apôtre adresse aux Églises : *O Galates insensés ! Qui vous a ensorcelés ?* ^d *Vous couriez si bien, qui vous a arrêtés ?* ^e Et au début même : *Je m'étonne que si vite vous abandonniez celui qui par grâce vous a appelés, pour passer à un autre évangile* ^f. [4] De même Paul écrit aux Corinthiens qu'ils sont encore charnels et qu'ils ont besoin d'être encore nourris de lait, étant incapables de recevoir une nourriture plus forte ^g — eux qui croient savoir quelque chose, alors qu'ils ne savent même pas comment il faut savoir. [5] Lorsqu'ils nous objectent que les Églises ont été réprimandées, qu'ils croient du moins qu'elles se sont corrigées ! [6] Qu'ils se souviennent aussi de ces Églises que l'apôtre félicite pour leur foi, leur science, leur conduite, en rendant grâce à Dieu, et qui aujourd'hui sont unies dans les privilèges d'une même doctrine avec celles qui furent alors reprises.

XXVIII. Eh bien, admettons-le : tous se sont trompés ; l'apôtre s'est trompé en rendant témoignage. L'Esprit Saint n'a veillé sur aucune pour la conduire à la vérité, lui qui avait été envoyé par le Christ et demandé au Père pour être le docteur de la vérité, lui, l'intendant de Dieu, le vicaire du Christ, il a négligé ses devoirs, il a permis que parfois les Églises comprissent différemment, crussent différemment la doctrine que lui-même prêchait par les apôtres. Mais est-il vraisemblable que tant d'Églises si importantes aient erré pour se rencontrer finalement dans la même foi ? [2] Tant de démarches multiples ne sauraient aboutir à la même issue ; l'erreur doctrinale des Églises aurait certainement pris des formes diverses. [3] Au surplus ce qui se retrouve identique chez un grand nombre ne vient pas de l'erreur, mais de la tradition. [4] Qu'on ose dire que ceux qui ont légué la tradition ont pu se tromper !

d. Ga 3, 7 || e. Ga 5, 7 || f. Ga 1, 6 || g. Cf. 1 Co 3, 1

XXIX. Quoquo modo sit erratum, tam diu utique regnavit error quam diu haereses non erant. [2] Aliquos Marcionitas et Valentinianos liberanda veritas expectabat. [3] Interea perperam evangelizabatur, perperam credebatur, tot milia milium perperam tincta, tot opera fidei perperam ministrata ; tot virtutes, tot charismata perperam operata ; tot sacerdotia, tot ministeria perperam functa, tot denique martyria perperam coronata. [4] Aut si non perperam nec in vacuum, quale est ut ante res Dei currerent quam cujus Dei notum esset ? ante christiani quam Christus inventus ? ante haereses quam vera doctrina ? [5] Sed enim in omnibus veritas imaginem antecedit : post rem similitudo succedit. [6] Ceterum satis ineptum ut prior in doctrina haeresis habeatur : vel quoniam ipsa est quae futuras haereses cavendas praenuntiavit. [7] Ad ejus doctrinae ecclesiam scriptum est, immo ipsa doctrina ad ecclesiam suam scribit : *Etsi angelus de caelo aliter evangelizaverit citra quam nos, anathema sit.*

XXX. Vbi tunc Marcion, ponticus nauclerus, Stoicae studiosus ? Ubi Valentinus Platonicae sectator ? [2] Nam constat illos neque adeo olim fuisse, Antonini fere principatu, et in catholicam primo doctrinam credidisse apud ecclesiam Romanensem, sub episcopatu Eleutheri benedicti ; donec ob inquietam semper curiositatem, qua fratres quoque vitiabant, semel et iterum ejecti, Marcion quidem cum ducentis sestertiis, quae ecclesiae intulerat, novissime in perpetuum discidium relegati, venena doctrinarum suarum disseminaverunt. [3] Postmodum Marcion paenitentiam confessus, cum condicioni datae sibi occurrit, ita pacem recepturus, si ceteros quoque, quos perdicioni erudisset, ecclesiae restitueret, morte praeventus est. [4] Oportebat enim haereses esse. Nec tamen ideo bonum haereses, quia esse eas oportebat, quasi non et malum oportuerit esse : nam et Dominum tradi oportebat, sed vae traditori ! Ne quis etiam hinc haereses defendat. [5] Sed et Apellis stemma retractandum est. Tam non vetus et ipse quam Marcion institutor et praeformator ejus, sed lapsus in feminam, desertor continentiae Marcionensis ab oculis sanctissimi magistri Alexandriam secessit. [6] Inde post annos

XXIX. De quelque manière que l'erreur se soit produite, l'erreur a donc régné aussi longtemps qu'il n'y a pas eu d'hérésie. [2] Pour être libérée, la vérité attendait des Marcion et des Valentin. [3] En attendant, fautive était la prédication de l'Évangile, fautive la foi, fautifs tant de milliers de milliers de baptêmes, fautives tant d'œuvres de foi, fautifs tant de miracles, tant de charismes, tant de sacerdoces, tant de ministères, fautifs enfin tant de martyres couronnés ! [4] Ou si tout cela n'était point fautif ni fait en vain, comment expliquer que les choses de Dieu eussent cours avant qu'on sût à quel Dieu elles appartenaient ? qu'il y ait eu des chrétiens avant que le Christ eût été trouvé ? Que l'hérésie ait existé avant la vraie doctrine ? [5] Mais en toutes choses la vérité vient avant l'image : c'est après coup que l'image lui succède ! [6] Au surplus, il serait assez absurde d'attribuer à l'hérésie une priorité sur la doctrine, quand c'est celle-ci qui a prédit les hérésies pour nous mettre en garde contre elles. [7] C'est à l'Église, dépositaire de cette doctrine, qu'il est écrit... disons mieux, c'est cette doctrine elle-même qui écrit à l'Église : *Quand bien même un ange descendrait du ciel pour vous prêcher un autre évangile que le nôtre, qu'il soit anathème* ^h.

XXX. Où était alors Marcion, le pilote du Pont, si zélé pour le stoïcisme ? où était Valentin, le disciple du platonisme ? [2] On sait qu'ils ne sont pas tellement anciens : ils vécurent à peu près sous le règne d'Antonin. Ils crurent d'abord à la doctrine de l'Église catholique dans l'Église romaine sous l'épiscopat du bienheureux Eleuthère, jusqu'au jour où leur curiosité toujours inquiète, par où ils corrompaient leurs frères mêmes, les en fit expulser par deux fois, Marcion avec les deux cent mille sesterces qu'il avait apportés à l'Église. Puis, exilés dans une séparation perpétuelle, ils dispersèrent le venin de leurs doctrines. [3] Enfin Marcion, ayant confessé son repentir, accepta la condition à laquelle fut subordonnée l'octroi de la paix ecclésiastique, à savoir de restituer à l'Église ceux qu'il avait entraînés par ses leçons à leur perte. Mais la mort ne lui en laissa pas le temps. [4] C'est qu'il fallait qu'il y eût des hérésies. De cette nécessité n'allons pas inférer que l'hérésie soit un bien — comme s'il ne fallait pas que le mal existât aussi ! Ne fallait-il pas que le Seigneur fût trahi ? et cependant malheur au traître ! Que personne n'aille donc tirer de là une justification de l'hérésie. [5] Il faut dire encore un mot de l'origine d'Apelle. Il n'est pas lui-même aussi ancien que Marcion, son maître, de qui il reçut sa formation. Une femme fut l'occasion de sa chute ; il déserta la continence marcionite et, loin des yeux de son chaste maître, il se retira à Alexandrie. [6] Quelques années après il revint, sans

h. Ga 1, 8

regressus non melior, nisi tantum qua jam non Marcionites in alteram feminam impegit, illam virginem Philumenen, quam supra edidimus, postea vero inmane prostibulum, et ipsius energemate circumventus, quas ab ea didicit **Fanerwsei**" scripsit. [7] Adhuc in saeculo supersunt qui meminerint eorum, etiam proprii discentes et successores ipsorum, ne se posteriores negare possint. [8] Quamquam et de operibus suis, ut dixit Dominus, revincuntur. [9] Si enim Marcion novum testamentum a vetere separavit, posterior est eo quod separavit quia separare non posset nisi quod unitum fuit. [10] Vnitum ergo antequam separaretur, postea factum separatum posteriorem ostendit separatorem. [11] Item Valentinus, aliter exponens et sine dubio emendans hoc nomine quicquid emendat ut mendosum retro, alterius fuisse demonstrat. [12] Hos ut insigniores et frequentiores adulteros veritatis nominamus. [13] Ceterum et Nigidius nescio qui, et Hermogenes, et multi alii adhuc ambulantes pervertentes vias Domini. Ostendant mihi ex qua auctoritate prodierint. [14] Si alium deum praedicant, quomodo ejus Dei rebus et litteris nominibus utuntur, adversus quem praedicant ? si eundem, quomodo aliter ? [15] Probat se novos apostolos esse ; dicant Christum iterum descendisse, iterum ipsum docuisse, iterum crucifixum, iterum mortuum, iterum resuscitatum. [16] Sic enim apostolos solet facere, dare illis praeterea virtutem eadem signa edendi quae et ipse. [17] Volo igitur et virtutes eorum proferri : nisi quod agnosco maximam virtutem eorum qua apostolos in perversum aemulantur. Illi enim de mortuis vivos faciebant, isti de vivis mortuos faciunt.

XXXI. Sed ab excessu revertar ad principalitatem veritatis et posteritatem mendacitatis disputandam, ex illius quoque parabolae patrocinio, quae bonum semen frumenti a Domino seminatum in primore constituit, avenarum autem sterilis foeni adulterium ab inimico diabolo postea superducit. [2] Proprie enim doctrinarum distinctionem figurat, quia et alibi verbum Dei seminis similitudo est. [3] Ita ex ipso ordine manifestatur, id esse dominicum et verum quod sit prius traditum ; id autem extra-

s'être amélioré, à cela près qu'il n'était plus marcionite. Il s'attacha à une autre femme : c'était cette fameuse vierge Philoumène dont nous avons déjà fait mention et qui devint ensuite une infâme prostituée. Sous l'influence de son énergie diabolique, il écrivit les *Révélations* qu'il avait reçues d'elle. [7] Il y a encore aujourd'hui par le monde des gens qui se souviennent d'eux ; on voit de leurs propres disciples et de leurs successeurs. Impossible donc de nier leur tardive apparition. [8] D'ailleurs leurs œuvres elles-mêmes, comme a dit le Seigneur, les condamnent. [9] Si Marcion a séparé le Nouveau Testament de l'Ancien, il est donc postérieur à ce qu'il a séparé, car il n'eût pu les séparer s'ils n'avaient constitué un tout. [10] Ce fait qu'ils formaient un tout avant d'être séparés, puis qu'ils ont été séparés, prouve que celui qui les a séparés était postérieur à eux. [11] De même Valentin, en interprétant à sa manière les Écritures et en corrigeant tout ce qu'il corrige, probablement sous prétexte qu'elles étaient auparavant corrompues, démontre qu'elles ne sont pas de lui. [12] Nous nommons ceux-là parce qu'ils sont les corrupteurs de la vérité les plus notoires et les plus souvent cités. [13] Il y a encore un certain Nigidius, et Hermogène, et beaucoup d'autres qui s'en vont pervertissant les voies du Seigneur. Qu'ils me montrent donc de quoi ils s'autorisent pour se mettre en avant. [14] Si c'est un autre Dieu qu'ils prêchent, comment emploient-ils les choses, les Écritures, les noms de ce Dieu contre lequel ils prêchent ? Si c'est le même Dieu, pourquoi le prêchent-ils d'une autre manière ? [15] Qu'ils prouvent qu'ils sont de nouveaux apôtres, qu'ils disent que le Christ est descendu une seconde fois, qu'il a de nouveau enseigné lui-même, qu'il a été de nouveau crucifié, qu'il est mort encore une fois, qu'il a été ressuscité encore une fois. [16] Quand Dieu envoie des apôtres, il leur donne aussi d'ordinaire le pouvoir d'opérer les mêmes prodiges que lui-même. [17] Je veux donc qu'on me montre les prodiges accomplis par eux ; au surplus, je reconnais le pouvoir merveilleux par où ils imitent en mal les apôtres : ceux-ci rendaient la vie aux morts, ceux-là donnent la mort aux vivants.

XXXI. Mais après cette digression, je reviens à notre discussion sur la priorité du vrai et la postériorité du mensonge. Nous en pouvons trouver encore une preuve dans la parabole qui montre le bon grain de froment semé d'abord par le Seigneur ; puis ensuite le diable, ennemi de Dieu, venant tout gâter après coup en y mêlant l'ivraie, herbe stérile. [2] Cette image figure nettement la différence des doctrines, car en un autre endroit la parole de Dieu est comparée à la semence. [3] L'ordre des temps montre donc que ce qui a la priorité est vérité venue du Seigneur, et que ce qui est introduit postérieurement est fausseté

neum et falsum quod sit posterius immissum. [4] Ea sententia manebit adversus posteriores quasque haereses, quibus nulla constantia de conscientia competit ad defendendam sibi veritatem.

XXXII. Ceterum si quae audent interserere se aetati apostolicae, ut ideo videantur ab apostolis traditae, quia sub apostolis fuerunt, possumus dicere : edant ergo origines ecclesiarum suarum ; evolvant ordinem episcoporum suorum ita per successionem ab initio decurrentem, ut primus ille episcopus aliquem ex apostolis vel apostolicis viris, qui tamen cum apostolis perseveraverit, habuerit auctorem et antecessorem. [2] Hoc enim modo ecclesiae apostolicae census suos deferunt : sicut Smyrnaeorum ecclesia Polycarpum ab Joanne conlocatum refert ; sicut Romanorum Clementem a Petro ordinatum. [3] Itidem [perinde] utique et ceterae exhibent quos ab apostolis in episcopatum constitutos apostolici seminis traduces habeant. [4] Confinçant tale aliquid haeretici. Quid enim illis post blasphemiam illicitum est ? [5] Sed etsi confinxerint, nihil promovebunt. Ipsa enim doctrina eorum cum apostolica comparata ex diversitate et contrarietate sua pronuntiabit neque apostoli alicujus auctoris esse neque apostolici ; quia sicut apostoli non diversa inter se docuissent, ita et apostolici non contraria apostolis edidissent, nisi illi, qui ab apostolis didicerunt, aliter praedicaverunt. [6] Ad hanc itaque formam provocabuntur ab illis ecclesiis, quae licet nullum ex apostolis vel apostolicis auctorem suum proferant, ut multo posteriores, quae denique cotidie instituuntur, tamen in eadem fide conspirantes, non minus apostolicae deputantur pro consanguinitate doctrinae. [7] Ita omnes haereses ad utramque formam a nostris ecclesiis provocatae probent se quaquam putant apostolicas. [8] Sed adeo nec sunt, nec probare possunt quod non sunt ; nec recipiuntur in pacem et communicationem ab ecclesiis quoquo modo apostolicis, scilicet ob diversitatem sacramenti nullo modo apostolicae.

XXXIII. Adhibeo super haec ipsarum doctrinarum recognitionem quae tunc sub apostolis fuerunt ab iisdem apostolis et demonstratae et dejectae. [2] Nam et sic facilius traducuntur, dum aut jam tunc

étrangère. [4] Tel est le principe qu'on doit maintenir contre toutes les hérésies postérieures, qui ne peuvent avoir au fond du cœur aucune assurance pour revendiquer la vérité.

5 **XXXII.** D'ailleurs, si quelques-unes osent se rattacher à l'âge apostolique pour paraître léguées par les apôtres, sous prétexte qu'elles existaient à l'époque des apôtres, nous sommes en droit de leur dire : « Montrez l'origine de vos Églises ; déroulez la série de vos évêques se succédant depuis l'origine, de telle manière que le premier évêque ait eu comme garant et prédécesseur l'un des apôtres ou l'un des hommes apostoliques restés jusqu'au bout en communion avec les apôtres. » [2] Car c'est ainsi que les Églises apostoliques présentent leurs fastes. Par exemple, l'Église de Smyrne rapporte que Polycarpe fut installé par Jean ; l'Église de Rome montre que Clément a été ordonné par Pierre. [3] De même encore, d'une façon générale, les autres Églises exhibent les noms de ceux qui, établis par les apôtres dans l'épiscopat, possèdent la bouture de la semence apostolique. [4] Que les hérétiques inventent quelque chose de semblable ! 10 Après tant de blasphèmes, tout ne leur est-il pas permis ? [5] Mais leurs inventions n'aboutiront à rien ; car leur doctrine, rapprochée de celle des apôtres, manifestera par sa diversité et ses contradictions qu'elle n'a pour auteur ni un apôtre ni un homme apostolique. De même que les apôtres n'auraient pas enseigné des choses différentes les unes des autres, de même les hommes apostoliques n'auraient pas annoncé une doctrine contraire à celle des apôtres, à moins que ceux que les apôtres ont instruits n'aient prêché autrement qu'eux. [6] Voilà la preuve où les convieront avec défi ces Églises qui — sans pouvoir rapporter leur fondation à un apôtre ou à un homme apostolique, comme étant de beaucoup postérieures, et celles qui sont quotidiennement établies —, conspirent pourtant toutes dans la même foi, et en vertu de cette consanguinité de doctrine sont considérées tout de même comme apostoliques. 15 [7] Donc que toutes les hérésies, sommées par nos Églises de fournir cette double preuve, manifestent les raisons qu'elles ont de se dire apostoliques ! [8] Mais elles ne le sont, ni elles ne peuvent prouver qu'elles sont ce qu'elles ne sont pas : aussi les Églises qui sont apostoliques de quelque manière ne les reçoivent-elles sous aucun prétexte dans la paix et la communion, vu qu'en raison de la divergence de leur doctrine, elles ne sont en aucune façon apostoliques. 20 25 30 35 40

XXXIII. J'ajoute par surcroît une revue de leurs doctrines elles-mêmes, qui existèrent au temps des apôtres et furent par ces mêmes apôtres signalées et condamnées. [2] Il sera plus facile ainsi de les flétrir, si elles sont convaincues ou bien d'avoir existé 45

fuisse deprehendentur aut ex illis, quae jam tunc fuerunt, semina adsumpsisse.

[3] Paulus, in prima ad Corinthios notat negatores et dubitatores resurrectionis : haec opinio propria Sadducaeorum. [4] Partem ejus usurpat Marcion et Apelles et Valentinus, et si qui alii resurrectionem carnis infringunt. [5] Et ad Galatas scribens invehitur in observatores et defensores circumcisionis et legis : Hebionis haeresis sic est. [6] Timotheum instruens nuptiarum quoque interdictores suggillat : ita instituunt Marcion et Apelles ejus secutor. [7] Aeque tangit eos qui dicerent factam jam resurrectionem : id de se Valentiniani adseverant. [8] Sed et cum genealogias indeterminatas nominat, Valentinus agnoscitur, apud quem Aeon ille nescio qui novi et non unius nominis generat e sua Charite Sensum et Veritatem : et hi aeque procreant duo, Sermonem et Vitam ; dehinc et isti generant Hominem et Ecclesiam, de qua prima ogdoade Aeonum exinde decem alii et duodecim reliqui Aeones miris nominibus oriuntur, in meram fabulam triginta Aeonum. [9] Idem apostolus, cum improbat elementis servientes, aliquid Hermogenis ostendit, qui materiam non natam introducens Deo non nato eam comparat et ita matrem elementorum deam faciens potest ei servire, quam Deo comparat. [10] Joannes vero in *Apocalypsi* idolothyta edentes et stupra committentes jubet castigare : sunt et nunc alii Nicolaitae : Caiana haeresis dicitur. [11] At in epistula eos maxime antichristos vocat qui Christum negarent in carne venisse et qui non putarent Jesum esse filium Dei : illud Marcion, hoc Hebion vindicavit. [12] Simonianae autem magiae disciplina angelis serviens utique et ipsa inter idololatrias deputabatur, et a Petro apostolo in ipso Simone damnabatur.

XXXIV. Haec sunt, ut arbitror, genera doctrinarum adulterinarum, quae sub apostolis fuisse ab ipsis apostolis discimus. [2] Et tamen nullam invenimus institutionem inter tot diversitates perverstatum, quae de Deo creatore universorum controversiam moverit. [3] Nemo alterum Deum ausus est suspicari. Facilius de filio quam de patre haesitabatur, donec Marcion praeter creatorem alium Deum solius bonitatis induceret ; [4] Apelles creatorem angelum nescio quem gloriosum superioris Dei fa-

dès lors ou d'avoir tiré leur origine des hérésies qui dès lors existèrent.

[3] Dans la première aux Corinthiens, Paul censure ceux qui niaient et révoquaient en doute la résurrection : c'était l'opinion particulière des Sadducéens. [4] Y participent Marcion, Apelle, Valentin et tous ceux qui repoussent la résurrection de la chair. [5] Quand il écrit aux Galates, il s'élève contre ceux qui pratiquent ou défendent la circoncision et la loi : c'est l'hérésie d'Hébion. [6] Instruisant Timothée, il censure ceux qui interdisent le mariage : telle est la doctrine de Marcion et d'Apelle, son disciple. [7] Il reprend également ceux qui prétendaient que la résurrection était déjà faite : c'est ce que les valentiniens affirment d'eux-mêmes. [8] Lorsqu'il parle de généalogies sans fin on reconnaît Valentin. Chez celui-ci un éon, je ne sais plus lequel, car il a un nom étrange, et même il en a plusieurs, engendre de sa Grâce le Sens et la Vérité. Ceux-ci en procréent deux autres à leur tour, le Verbe et la Vie, qui engendrent eux-mêmes l'Homme et l'Église. De cette première ogdoade d'éons naissent dix autres éons et enfin douze éons avec des noms bizarres, pour compléter cette pure fantasmagorie des trente éons. [9] Le même apôtre, quand il blâme ceux qui sont asservis aux éléments, fait allusion à l'une des idées d'Hermogène qui, imaginant une matière incréée, l'assimile au Dieu incréé et fait d'elle une déesse mère des éléments, en sorte qu'il peut s'asservir à elle puisqu'il la fait marcher de pair avec Dieu. [10] Quant à Jean, il ordonne dans l'*Apocalypse*, de châtier ceux qui mangent les viandes consacrées aux idoles et qui commettent des fornications. Il y a maintenant d'autres Nicolaites : c'est l'hérésie dite des Caïnites. [11] Dans une épître, il traite d'antichrists ceux-là surtout qui niaient que le Christ fût venu dans la chair et qui ne croyaient pas que Jésus fût le fils de Dieu : Marcion s'est approprié la première erreur, Hébion la seconde. [12] La doctrine magique de Simon, qui rendait un culte aux anges, était rangée elle-même parmi les idolâtries et condamnée par l'apôtre Pierre dans la personne de Simon.

XXXIV. Voilà, je pense, les diverses doctrines mensongères qui existaient sous les apôtres, comme les apôtres eux-mêmes nous l'apprennent. [2] Et cependant, parmi tant de perversités diverses, nous ne trouvons aucune école qui ait soulevé de controverse sur le Dieu créateur de l'univers. [3] Personne n'a osé supposer un second Dieu. C'était plutôt sur le Fils que sur le Père qu'on hésitait, jusqu'au jour où Marcion imagina, en outre du Créateur, un autre dieu uniquement bon ; [4] où Apelle transforma en Créateur, dieu de la loi et d'Israël, je ne sais quel

ceret deum legis et Israelis, illum igneum adfirmans; Valentinus Aeonas suos spargeret, et unius Aeonis vitium in originem deduceret Dei creatoris.

[5] His solis et his primis revelata est veritas divinitatis, majorem scilicet dignationem et plenior gratiam a diabolo consecutis, qui Deum sic quoque volverit aemulari, ut de doctrinis venenorum, quod Dominus negavit, ipse faceret discipulos super magistrum. [6] Eligant igitur sibi tempora universae haereses quae quando fuerint, — dum non intersit quae quando, dum de veritate non sint —, et utique quae sub apostolis non fuerunt, fuisse non possint. [7] Si enim fuissent, nominarentur et ipsae, ut et ipsae coërcendae essent ; quae vero sub apostolis fuerunt, in sua nominatione damnantur. [8] Sive ergo eadem nunc sunt aliquanto expoliores quae sub apostolis rudes, habent suam exinde damnationem ; sive aliae quidem fuerunt, aliae autem postea obortae, quidam ex illis opinionis usurpaverunt, habendo cum eis consortium praedicationis, habeant necesse est etiam consortium damnationis, praecedente illo fine supradicto posteritatis, quo etsi nihil de damnationis participarent, de aetate sola praeiudicarentur tanto magis adulterae quanto nec ab apostolis nominatae. [9] Unde firmiter constat has esse quae adhuc tunc nuntiabantur futurae.

XXXV. His definitionibus provocatae a nobis et revictae haereses omnes, sive quae posterae, sive quae coetaneae apostolorum, dummodo diversae ; sive generaliter, sive specialiter notatae ab eis, dummodo praedamatae, audeant respondere et ipsae aliquas ejusmodi praescriptiones adversus nostram disciplinam. [2] Si enim negant veritatem ejus, debent probare illam quoque haeresin esse, eadem forma revictam, qua ipsae revincuntur ; et ostendere simul, ubinam quaerenda sit veritas, quam apud illas non esse jam constat. [3] Posterior nostra res non est, immo omnibus prior est : hoc erit testimonium veritatis ubique occupantis principatum. [4] Apostolis non damnatur, immo defenditur : hoc erit indicium proprietatis. [5] Quam enim non damnant, qui extraneam quamque damnarunt, suam ostendunt, ideoque et defendunt.

XXXVI. Age jam, qui voles curiositatem melius exercere in negotio salutis tuae, percurre ecclesias apostolicas, apud quas ipsae adhuc cathedrae apostolorum suis locis praesident ; apud quas ipsae

ange glorieux du Dieu supérieur ; affirmant qu'il était d'une substance ignée ; où Valentin sema ses éons et assigna pour origine au Dieu Créateur le péché d'un seul éon.

[5] C'est à eux seuls et à eux tout d'abord qu'a été révélée la vérité sur la divinité. Ils ont naturellement obtenu un plus grand privilège et une grâce plus complète du diable, qui a voulu par rivalité contre Dieu, faire lui-même ce que le Seigneur avait déclaré impossible, en élevant par le poison de sa doctrine les disciples au-dessus du maître. [6] Donc que toutes les hérésies se choisissent le moment où chacune d'elle est apparue : au surplus ce point n'importe guère du moment qu'elles n'ont point la vérité pour elles, et elles ne peuvent l'avoir puisqu'elles n'existaient pas sous les apôtres. [7] Si elles avaient dès lors existé, elles auraient été citées elles aussi, pour être châtiées elles aussi : celles qui ont existé sous les apôtres sont condamnées nommément. [8] Donc, si ce sont les mêmes, encore mal dégrossies à l'époque des apôtres, aujourd'hui plus raffinées, elles portent depuis ce temps-là leur condamnation ; si elles ne leur sont pas identiques, et que nées postérieurement, elles aient emprunté à ces hérésies telle opinion, du moment qu'elles leur sont associées dans la doctrine elles le sont nécessairement aussi dans la condamnation : car prévaut ici cette définition susdite de la postériorité, qui veut que, même sans participer à la condamnation, leur seul âge fasse préjuger qu'elles sont d'autant plus adultères que les apôtres ne les nomment même pas. [9] Il est donc encore plus fermement établi que ce sont là ces hérésies dont la venue était alors annoncée.

XXXV. Voilà par quelles définitions nous provoquons et confondons les hérésies, qu'elles soient postérieures aux apôtres ou contemporaines des apôtres, dès lors qu'elles s'écartent de leur enseignement ; qu'elles aient été condamnées par eux en général, qu'elles l'aient été en particulier, dès lors qu'elles ont été condamnées d'avance. Qu'elles osent riposter elles-mêmes en élevant contre notre doctrine des prescriptions de ce genre ! [2] Si elles nient que cette doctrine soit la vraie, elles doivent prouver qu'elle aussi est une hérésie, victorieusement réfutée par la même démonstration qui les réfute elles-mêmes, et montrer en même temps où il faut chercher la vérité, puisque c'est un fait qu'elle n'est point chez elles. [3] Notre doctrine n'est pas postérieure ; bien plus, elle a sur toutes les autres la priorité. Ce sera là la preuve de la vérité, qui partout vient la première. [4] Loin de la condamner, les apôtres la défendent : ce sera là l'indice qu'elle est bien la leur. [5] Celle qu'ils ne condamnent pas, eux qui condamnent toute doctrine étrangère, ils montrent qu'elle est à eux et voilà pourquoi ils la défendent.

XXXVI. Or donc, voulez-vous exercer plus louablement votre curiosité en l'employant à votre salut ? Parcourez les Églises apostoliques où les chaires même des apôtres président

authenticae litterae eorum recitantur sonantes vocem et repraesentantes faciem uniuscujusque . [2] Proxima est tibi Achaia : habes Corinthum ; si non longe es a Macedonia, habes Philippos ; si potes in Asiam tendere, habes Ephesum ; si autem Italiae adjaces , habes Romam, unde nobis quoque auctoritas praesto est. [3] Ista quam felix ecclesia ! cui totam doctrinam apostoli cum sanguine suo profuderunt, ubi Petrus passioni dominicae adaequatur, ubi Paulus Ioannis exitu coronatur ; ubi apostolus Joannes, posteaquam in oleum igneum demersus nihil passus est, in insulam relegatur.

[4] Videamus quid didicerit, quid docuerit, cum Africanis quoque ecclesiis contestetur. [5] Unum Deum Dominum novit, creatorem universitatis, et Christum Jesum ex virgine Maria filium Dei creatoris, et carnis resurrectionem : legem et prophetas cum evangelicis et apostolicis litteris miscet, et inde potat fidem ; eam aqua signat, sancto spiritu vestit, eucharistia pascit, martyrium exhortatur, et ita adversus hanc institutionem neminem recipit.

[6] Haec est institutio, non dico jam quae futuras haereses praenuntiabat, sed de qua haereses prodierunt. Sed non... ex illa , ex quo factae sunt adversus illam. [7] Etiam de olivae nucleo mitis et optimae et necessariae asper oleaster oritur ; etiam de papavere ficus gratissimae et suavissimae ventosa et vana caprificus exurgit. [8] Ita et haereses de nostro frutice, non nostro genere, veritatis grano sed mendacio silvestres.

XXXVII. Si haec ita se habent, ut veritas nobis adjudicetur, quicumque in ea regula incedimus quam ecclesiae ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo tradidit, constat ratio propositi nostri definientis non esse admittendos haereticos ad ineundam de Scripturis provocationem, quos sine Scripturis probamus ad Scripturas non pertinere. [2] Si enim haeretici sunt, christiani esse non possunt, non a Christo habendo quod de sua electione sectati haereticorum nomine admittunt. [3] Ita non christiani nullum ius capiunt christianarum litterarum ad quos merito dicendum est : Qui estis ? quando et unde venistis ? quid in meo agitis, non mei ? quo denique, Marcion, jure silvam meam caedis ? qua licentia, Valentine, fontes meos transvertis ? qua potestate, Apelles, limites meos

encore à leur place, où on lit leurs lettres authentiques qui rendent l'écho de leur voix et mettent sous les yeux la figure de chacun d'eux. [2] Êtes-vous tout proche de l'Achaïe : vous avez Corinthe. N'êtes-vous pas loin de la Macédoine : vous avez Philippes ; si vous pouvez aller du côté de l'Asie, vous avez Éphèse ; si vous êtes sur les confins de l'Italie, vous avez Rome, dont l'autorité nous apporte aussi son appui. [3] Heureuse Église ! les apôtres lui ont versé toute leur doctrine avec leur sang. Pierre y subit un supplice semblable à celui du Seigneur. Paul y est couronné d'une mort pareille à celle de Jean (Baptiste). L'apôtre Jean y est plongé dans l'huile bouillante : il en sort indemne et se voit relégué dans une île.

[4] Voyons ce qu'elle a appris, ce qu'elle enseigne, ce qu'elle certifie en même temps que les Églises d'Afrique. [5] Elle ne connaît qu'un seul Dieu créateur de l'univers ; Jésus-Christ, né de la Vierge Marie, fils du Dieu créateur ; la résurrection de la chair. Elle associe la loi et les prophètes aux écrits évangéliques et apostoliques : c'est là qu'elle puise sa foi. Cette foi, elle la marque avec l'eau, elle la revêt du Saint-Esprit, elle la nourrit de l'eucharistie ; elle exhorte au martyre et n'admet personne à l'encontre de cette doctrine.

[6] Voilà la doctrine, je ne dis plus qui annonçait la venue future des hérésies, mais de laquelle les hérésies sont nées. D'ailleurs elles n'ont plus rien eu de commun avec elle, du jour où elles lui sont devenues hostiles. [7] Du noyau de l'olive, fruit doux, riche et nécessaire, on voit sortir aussi l'âpre olivier sauvage ; du pépin de la figue, si agréable et si délicieux, surgit le figuier sauvage, vide et inutile. [8] Il en est de même des hérésies. Elles proviennent de notre souche, mais ne sont pas de notre famille : nées du germe de la vérité, le mensonge les a rendues sauvages.

XXXVII. S'il est vrai que la vérité doive nous être adjugée en partage, à nous qui marchons dans cette règle que l'Église nous transmet après l'avoir reçue des apôtres, les apôtres du Christ, le Christ de Dieu, nous étions donc bien fondés à soutenir que les hérétiques ne doivent pas être admis à nous provoquer sur les Écritures, puisque nous pouvons démontrer, sans le secours des Écritures, qu'ils n'ont rien à voir avec les Écritures. [2] Etant hérétiques, ils ne peuvent être chrétiens, car ils ne tiennent pas du Christ la doctrine qu'ils suivent de leur propre choix en adoptant ce nom d'hérétiques. [3] N'étant pas chrétiens, ils n'ont aucun droit sur les écrits chrétiens, et ils méritent qu'on leur dise : Qui êtes-vous ? Quand et d'où êtes-vous venus ? Que faites-vous chez moi, vous qui n'êtes pas des miens ? de quel droit, Marcion, fais-tu des coupes dans ma forêt ? d'où le prends-tu, Valentin, pour détourner mes sources ? qui t'autorise, Apelle, à déplacer mes bornes ? [4] Ce domaine

commoves ? [4] Mea est possessio : quid hic ceteri ad voluntatem vestram seminatis et pascitis ? Mea est possessio, olim possideo, prior possideo, habeo origines firmas ab ipsis auctoribus quorum fuit res. [5] Ego sum heres apostolorum. Sicut caverunt testamento suo, sicut fidei commiserunt, sicut adjuraverunt, ita teneo. [6] Vos certe exheredaverunt semper et abdicaverunt, ut extraneos, ut inimicos. [7] Unde autem ut extranei et inimici apostolis haeretici, nisi ex diversitate doctrinae, quam unusquisque de suo arbitrio adversus apostolos aut protulit aut recepit ?

XXXVIII. Illic igitur et scripturarum et expositionum adulteratio deputanda est ubi diversitas doctrinae invenitur. [2] Quibus fuit propositum aliter docendi eos necessitas coegit aliter disponendi instrumenta doctrinae. [3] Alias enim non potuissent aliter docere, nisi aliter haberent per quae docerent. Sicut illis non potuisset succedere corruptela doctrinae sine corruptela instrumentorum ejus, ita et nobis integritas doctrinae non competisset sine integritate eorum per quae doctrina tractatur. [4] Etenim quid contrarium nobis in nostris ? quid de proprio intulimus, ut aliquid contrarium ei et in scripturis deprehensum detractatione vel adjectione vel transmutatione remediaremus ? [5] Quod sumus, hoc sunt scripturae ab initio suo : ex illis sumus, antequam aliter fuit, antequam a vobis interpolarentur ? [6] Cum autem omnis interpolatio posterior credenda sit, veniens utique ex causa aemulationis quae neque prior neque domestica unquam est ejus quod aemulatur, tam incredibile est sapienti cuique, ut nos adulterum stilum intulisse videamur scripturis, qui sumus a principio et primi, quam illos non intulisse qui sunt et posteriores et adversi. [7] Alius manu scripturas, alius sensus expositione intervertit. [8] Neque enim si Valentinus integro instrumento uti videtur, non callidior ingenio quam Marcion manus intulit veritati. [9] Marcion enim exserte et palam machaera, non stilo usus est, quoniam ad materiam suam caedem scripturarum confecit. [10] Valentinus autem pepercit, quoniam non ad materiam scripturas, sed materiam ad scripturas excogitavit ; et tamen plus abstulit et plus adjecit, auferens proprietates singulorum quoque verborum et adiciens dispositiones non comparentium rerum.

m'appartient : pourquoi, vous autres, venez-vous semer et paître ici arbitrairement ? Ce domaine m'appartient, je le possède d'ancienne date, je le possédais avant vous ; j'ai des pièces authentiques émanant des propriétaires même auxquels le bien a appartenu. [5] C'est moi qui suis l'héritier des apôtres. C'est d'après les dispositions prises par testament, d'après leur fidéicommiss, d'après l'adjuration qu'ils ont faite que j'en suis possesseur. [6] Quant à vous, ce qui est sûr, c'est qu'ils vous ont toujours déshérités et reniés comme des étrangers, comme des ennemis. [7] Et pourquoi les hérétiques sont-ils pour les apôtres des étrangers et des ennemis, sinon à cause de la divergence de leur doctrine, que chacun d'eux a inventée ou reçue selon son caprice, contre les apôtres ?

XXXVIII. Là où l'on trouve divergence de doctrine, il faut donc supposer que les Écritures et les interprétations ont été falsifiées. [2] Ceux qui voulaient changer l'enseignement ont dû nécessairement disposer autrement les instruments de la doctrine. [3] Ils n'auraient pu donner un autre enseignement sans changer aussi les moyens d'enseignement. Et de même que la falsification de la doctrine n'aurait pu leur réussir sans la falsification des instruments de la doctrine, de même, nous, nous n'aurions pu arriver à maintenir l'intégrité de la doctrine sans l'intégrité des moyens qui permettent de l'enseigner. [4] Qu'y a-t-il en effet qui nous soit contraire, dans nos Écritures ? Qu'y avons-nous introduit de notre cru, pour corriger, soit par suppression, soit par addition, soit par altération, tel passage trouvé dans ces livres, mais contraire à nos propres vues ? [5] Ce que nous sommes, les Écritures le sont depuis leur origine. Nous procédons d'elles, avant toute altération, avant qu'elles n'eussent été interpolées par vous ? [6] Mais toute interpolation devant être jugée postérieure, puisqu'elle vient naturellement d'un motif de rivalité et que la rivalité ne peut être antérieure à ce qu'elle jalouse ni de la même maison, un homme sensé ne pourra donc jamais croire que ce soit nous qui, venus dès l'origine et les premiers, y ayons porté une plume falsificatrice, et non pas plutôt ceux qui sont venus ensuite et qui en sont les ennemis. [7] L'un a de sa main falsifié le texte ; l'autre le sens, par son mode d'interprétation. [8] Valentin a beau paraître garder intégralement l'Écriture ; il n'est pas moins perfide que Marcion qui a matériellement attenté à la vérité. [9] Marcion, en effet, s'est servi ouvertement et publiquement non de la plume, mais du fer, et il a massacré les Écritures pour les adapter à son système. [10] Valentin les a épargnées, mais c'est qu'il accommodait, je ne dis pas les Écritures à son système, mais son système aux Écritures ; et cependant il a plus retranché, plus ajouté (que Marcion) en ôtant à chaque mot son sens propre, et en y ajoutant ses combinaisons d'êtres fantastiques.

XXXIX. Erant ingenia de spiritalibus nequitiae, cum quibus luctatio est nobis, fratres, merito contemplanda, fidei necessaria ut electi manifestentur, ut reprobis detegantur. [2] Et ideo habent vim, et in excogitandis instruendis erroribus facilitatem, non adeo mirandam, quasi difficilem et inexplicabilem, cum de saecularibus quoque scripturis exemplum praesto sit ejusmodi facilitatis. [3] Vides hodie ex Virgilio fabulam in totum aliam componi, materia secundum versus, et versibus secundum materiam concinnatis. [4] Denique Hosidius Geta *Medeam* tragoediam ex Vergilio plenissime exsuxit ; meus quidam propinquus ex eodem poeta inter cetera stili sui otia *Pinacem* Ceбетis explicuit. [5] Homero-centones etiam vocari solent, qui de carminibus Homeri propria opera more centonario ex multis hinc inde compositis in unum sarciunt corpus. [6] Et utique fecundior divina litteratura ad facultatem cujusque materiae. [7] Nec periclitor dicere, ipsas quoque scripturas sic esse ex Dei voluntate dispositas, ut haereticis materias subministrarent, cum legam oportere haereses esse, quae sine scripturis esse non possunt.

XL. Sed quaeritur, a quo intellectus interpretetur eorum quae ad haereses faciant ? [2] A diabolo scilicet, cujus sunt partes intervertendi veritatem, qui ipsas quoque res sacramentorum divinorum idolorum mysteriis aemulatur. [3] Tingit et ipse quosdam, utique credentes et fideles suos ; expositionem delictorum de lavacro repromittit ; [4] et si adhuc memini Mithrae, signat illic in frontibus milites suos, celebrat et panis oblationem, et imaginem resurrectionis inducit, et sub gladio redimit coronam. [5] Quid ? quod et summum pontificem in unius nuptiis statuit ? Habet et virgines, habet et continentes. [6] Ceterum si Numae Pompilii superstitiones revolvamus, si sacerdotalia officia et insignia et privilegia, si sacrificalia ministeria, et instrumenta et vasa ipsorum sacrificiorum, ac piaculorum et votorum curiositates consideremus : nonne manifeste diabolus morositatem illam Judaicae legis imitatus est ? [7] Qui ergo ipsas res de quibus sacramenta Christi administrantur, tam aemulanter adfectavit exprimere in negotiis idololatriae, utique et idem et eodem ingenio gestiit et potuit instrumenta quoque divinarum rerum et sanctorum christianorum, sensum de sensibus, verba de verbis, parabolas de parabolis, profanae et aemulae fidei adtemperare. [8] Et ideo neque a diabo-

XXXIX. Ces hommes-là procèdent des esprits de perversité, avec qui il nous faut lutter, mes frères, et qu'il nous faut donc étudier. Ils sont nécessaires à la foi pour manifester les élus et découvrir les réprouvés. [2] C'est pour cela qu'ils ont du talent, qu'ils imaginent et construisent l'erreur avec tant d'aisance : aisance dont au surplus, il ne faut pas s'émerveiller comme si elle offrait d'insurmontables difficultés, puisqu'on trouve aussi dans la littérature profane des exemples du procédé. [3] On voit aujourd'hui sortir de Virgile une fable entièrement différente où le sujet est adapté aux vers et les vers au sujet. [4] Hosidius Geta a ainsi complètement pompé sa tragédie de *Médée* dans Virgile. Un de mes parents, entre autres divertissements littéraires, a expliqué d'après le même poète le *Tableau de Cébès*. [5] On appelle aussi d'ordinaire Homérocentons ceux qui, d'après les poèmes homériques, réunissent en un tout, grâce à un travail personnel, des morceaux pris de-ci de-là, à la manière des chiffonniers. [6] L'Écriture sainte est naturellement plus féconde en ressources pour les besoins de chaque sujet. [7] Et je ne crains pas de dire que les Écritures mêmes ont été arrangées par la volonté de Dieu de manière à fournir aux hérétiques leur matière. Ne lisons-nous pas qu'il faut qu'il y ait des hérésies ? Or, il ne peut y en avoir sans les Écritures.

XL. Demande-t-on par qui est interprété le sens des passages qui favorisent l'hérésie ? [2] Par le diable, bien entendu. Son rôle est de pervertir la vérité. N'imité-t-il pas dans les mystères des idoles les choses de la foi divine ? [3] Lui aussi baptise ceux qui croient en lui, ses fidèles : il promet que l'expiation des fautes sortira de ce bain. [4] Et si je me souviens encore de Mithra, il marque là au front ses soldats. Il célèbre aussi l'oblation du pain. Il offre une image de la résurrection et, sous le glaive, il rachète la couronne. [5] Eh quoi ? n'impose-t-il pas à son grand prêtre un mariage unique ? Il a lui aussi ses vierges, il a lui aussi ses continents. [6] Au surplus si nous examinons les superstitions de Numa Pompilius, si nous étudions les fonctions des prêtres, leurs insignes et leurs privilèges, les cérémonies des sacrifices, les instruments et les vases qui y servent, les particularités des expiations et des vœux, n'est-il pas manifeste que le diable a imité l'esprit minutieux de la loi judaïque ? [7] Celui qui s'est si jalousement efforcé de reproduire dans les choses de l'idolâtrie les rites mêmes qui servent à administrer les « sacrements » du Christ, celui-là aussi, dans une intention toute pareille, a désiré passionnément et a pu appliquer à une foi profane et rivale les instruments des choses divines et des sacrements chrétiens, en tirant sa pensée de leurs pensées, ses paroles de leurs paroles, ses paraboles de leurs paraboles. [8] Voilà pourquoi il ne faut pas

lo immissa esse spiritalia nequitiae, ex quibus etiam haereses veniunt, dubitare quis debet, neque ab idololatria <parum> distare haereses, cum et auctoris et operis ejusdem sint, cujus et idololatria. [9] Deum aut fingunt alium adversus creatorem ; aut si unicum creatorem confitentur, aliter eum disserunt quam in vero est. [10] Itaque omne mendacium, quod de Deo dicunt, quodammodo servus est idololatriae.

XLII. Non omittam ipsius etiam conversationis haereticae descriptionem, quam futilis, quam terrena, quam humana sit ; sine gravitate, sine auctoritate, sine disciplina, ut fidei suae congruens. [2] Imprimis quis catechumenus, quis fidelis incertum est ; pariter adeunt, pariter audiunt, pariter orant ; etiam ethnici si supervenerint, sanctum canibus et porcis margaritas, licet non veras, jactabunt. [3] Simplicitatem volunt esse prostrationem disciplinae, cujus penes nos curam lenocinium vocant. Pacem quoque passim cum omnibus miscent. [4] Nihil enim interest illis, licet diversa tractantibus, dum ad unius veritatis expugnationem conspirent. Omnes tument, omnes scientiam pollicentur. Ante sunt perfecti catechumeni quam edocti. [5] Ipsae mulieres haereticae, quam procaces ! quae audeant docere, contendere, exorcismos agere, curationes repromittere, forsitan et tingere. [6] Ordinationes eorum temerariae, leves, inconstantes : nunc neophytos conllocant, nunc saeculo obstrictos, nunc apostatas nostros, ut gloria eos obligent, quia veritate non possunt. [7] Nusquam facilius proficitur quam in castris rebellium, ubi ipsum esse illic promereri est. [8] Itaque alius hodie episcopus, cras alius ; hodie diaconus, qui cras lector ; hodie presbyter, qui cras laicus : nam et laicis sacerdotalia munera injungunt.

XLIII. De verbi autem administratione quid dicam, cum hoc sit negotium illis, non ethnicos convertendi sed nostros evertendi ? [2] Hanc magis gloriam captant, si stantibus ruinam, non si jacentibus elevationem operentur : quoniam et ipsum opus eorum non de suo proprio aedificio venit, sed de veritatis destructione. [3] Nostra suffodiunt, ut sua aedificent. Adime illis legem Moysi et prophetas, et creatorem Deum, accusationem eloqui non habent. [4] Ita fit, ut ruinas facilius operentur stantium ae-

douter que les esprits de perversité de qui les hérésies viennent, n'aient été envoyés par le démon, et que les hérésies diffèrent fort peu de l'idolâtrie : elles procèdent du même auteur et de la même œuvre que l'idolâtrie même. [9] Ou bien elles imaginent un autre Dieu contre le Créateur, ou bien, si elles confessent un créateur unique, elles le représentent comme autre qu'il n'est réellement. [10] Aussi tout mensonge proféré sur le compte de Dieu relève-t-il en quelque façon de l'idolâtrie.

XLII. Je ne dois pas oublier de décrire aussi la conduite des hérétiques, combien elle est futile, terrestre, purement humaine, sans gravité, sans autorité, sans discipline, tout à fait assortie à leur foi. [2] D'abord on ne sait qui est catéchumène, qui est fidèle ; ils entrent pareillement, ils écoutent pareillement, ils prient pareillement. Lors même que des païens surviendraient, ils jetteraient les choses saintes aux chiens et les perles (du reste fausses) aux pourceaux. [3] Pour eux, la simplicité consiste à renverser la discipline ; le souci que nous avons de cette discipline, ils l'appellent recherche corruptrice. Ils accordent en bloc la paix à tous sans aucun discernement. [4] Peu leur importe la différence de leurs systèmes, pourvu qu'ils conspirent à renverser l'unique vérité. Tous sont gonflés d'orgueil, tous promettent la science. Les catéchumènes sont définitivement initiés avant d'être instruits. [5] Et chez les femmes hérétiques elles-mêmes, quelle impudence ! N'osent-elles pas enseigner, disputer, exorciser, promettre des guérisons, peut-être même baptiser ? [6] Leurs ordinations se font au hasard, sans sérieux, sans suite ; ils installent tantôt des néophytes, tantôt des hommes engagés dans le siècle, tantôt nos apostats pour se les attacher par l'ambition, puisqu'ils ne le peuvent par la vérité. [7] Nulle part, on n'avance plus aisément que dans le camp des rebelles : le fait même de s'y trouver constitue déjà un titre. [8] Aussi ont-ils aujourd'hui un évêque, demain un autre ; aujourd'hui est diacre tel qui demain sera lecteur ; aujourd'hui est prêtre tel qui demain sera laïque ; ils chargent des laïques même de fonctions sacerdotales.

XLIII. Que dirai-je du ministère de la parole ? Leur préoccupation n'est pas de convertir les païens, mais de pervertir les nôtres. [2] La gloire qu'ils recherchent de préférence, ce n'est pas de relever ceux qui sont à terre, mais de jeter à bas ceux qui sont debout : naturellement puisque leur œuvre n'est point faite de matériaux qui leur soient propres, mais des débris de la vérité. [3] Ils sapent notre maison pour construire la leur. Enlevez-leur la loi de Moïse, les prophètes, le Dieu créateur : ils n'ont plus d'accusation à articuler. [4] Aussi ruinent-ils plus aisément les

dificiorum quam extructiones jacentium ruinarum. [5] Ad haec solummodo opera humiles et blandi et submissi agunt. Ceterum nec suis praesidibus reverentiam noverunt. [6] Et hoc est quod schismata apud haereticos fere non sunt ; quia cum sint, non parent : schisma est enim unitas ipsa. [7] Mentior si non etiam a regulis suis variant, inter se, dum unusquisque proinde suo arbitrio modulatur quae accepit, quemadmodum de suo arbitrio ea composuit ille qui tradidit. [8] Agnoscit naturam suam et originis suae morem profectus rei. Idem licuit Valentinianis quod Valentino, idem Marcionitis quod Marcioni, de arbitrio suo fidem innovare. [9] Denique penitus inspectae haereses omnes in multis cum auctoribus suis dissidentes deprehenduntur. [10] Plerique nec ecclesias habent, sine matre, sine sede, orbi fide, extorres, quasi sibilati vagantur.

XLIII. Notata sunt etiam commercia haereticorum cum magis quam pluribus, cum circulatoribus, cum astrologis, cum philosophis, curiositati scilicet deditis. [2] *Quaerite et invenietis* ubique meminerunt. Adeo et de genere conversationis qualitas fidei aestimari potest : doctrinae index disciplina est. [3] Negant Deum timendum : itaque libera sunt illis omnia et soluta. [4] Ubi autem Deus non timetur, nisi ubi non est ? ubi Deus non est, nec veritas ulla est. Ubi veritas nulla est, merito et talis disciplina est. [5] At ubi Deus, ibi metus in Deum qui est initium sapientiae ; ubi metus in Deum, ibi gravitas honesta et diligentia adtonita et cura sollicita et allectio explorata et communicatio deliberata et promotio emerita et subjectio religiosa et apparitio devota et processio modesta et ecclesia unita et Dei omnia.

XLIV. Proinde haec pressioris apud nos testimonia disciplinae ad probationem veritatis accedunt : a qua divertere nemini expedit, qui meminerit futuri iudicii, quo omnes nos necesse est apud Christi tribunal astare, reddentes rationem, in primis ipsius fidei. [2] Quid ergo dicent, qui illam stupraverint adulterio haeretico, virginem traditam a Christo ? [3] Credo allegabunt nihil unquam sibi ab illo vel apostolis ejus de saevis et perversis doctrinis futuris pronuntiatum et de cavendis abominandisque praeceptum. [4] Agnoscent suam potius

édifices qui sont debout qu'ils ne relèvent les ruines qui gisent sur le sol. [5] Voilà l'unique tâche pour laquelle ils se font humbles, caressants et modestes. Au surplus, ils ignorent le respect, même à l'égard de leurs propres chefs. [6] Voilà pourquoi il n'y a généralement pas de schismes chez les hérétiques. Quand il y en a, on ne les voit pas : le schisme est leur unité même. [7] Je mens, si même entre eux ils ne s'écartent pas de leurs propres règles, chacun tournant à sa fantaisie les préceptes reçus, tout comme celui qui les leur a donnés les avait disposés à sa fantaisie. [8] L'hérésie demeure en son progrès fidèle à sa nature et au caractère de son origine. Les Valentinieniens ont pris le même droit que Valentin et les Marcionites que Marcion, celui d'innover à leur gré dans la foi. [9] A examiner à fond toutes les hérésies, on saisit leur désaccord en bon nombre de points avec leurs fondateurs. [10] La plupart des hérétiques n'ont pas même d'églises ; sans mère, sans demeure fixe, sans foi, exilés, ils sont comme des vagabonds au ban de la société.

XLIII. On a remarqué aussi le commerce des hérétiques avec quantité de mages, de charlatans, d'astrologues, de philosophes, c'est-à-dire de gens voués aux vaines recherches. [2] Partout, ils se souviennent du *Cherchez et vous trouverez*ⁱ. Tant il est vrai que la qualité de la foi peut-être appréciée d'après le genre de vie et que la conduite est un critère de la doctrine. [3] Ils nient qu'on doive craindre Dieu : aussi tout chez eux est libre et sans règle. [4] Mais où ne craint-on pas Dieu, sinon là où il n'est point ? Et là où il n'est pas, il n'y a point de vérité. Là où il n'y a point de vérité, on rencontre fatalement un mode de vie comme le leur. [5] Mais là où est Dieu, là se trouve la crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse ; et là où l'on craint Dieu, sont aussi la gravité honnête, le zèle scrupuleux, le soin inquiet, le choix attentif, la communion après mûr examen, l'avancement dû aux loyaux services, la soumission religieuse, le service pieux, le maintien modeste, et l'Église unie — et tout y est de Dieu.

XLIV. Au surplus le témoignage de cette discipline plus stricte qui existe parmi nous s'ajoute pour montrer où est la vérité : personne n'a avantage à se détourner d'elle, s'il se souvient du jugement à venir où il nous faudra tous comparaître devant le tribunal du Christ pour y rendre compte surtout de notre foi. [2] Que diront donc ceux qui l'auront déshonorée par l'adultère de l'hérésie, elle, la vierge confiée par le Christ ? [3] Ils allégueront, je suppose, que rien ne leur avait été dit par le Christ ou ses apôtres sur les doctrines horribles et perverses qui devaient survenir, qu'aucun avis ne leur avait été donné de s'en garer et de les détester. [4] Ils s'en prendront, plutôt qu'à leur

i. Mt 7, 7

<quam> culpam et suorum, <culpam eorum> qui nos non ante praestruxerunt. [5] Adiciunt praeterea multa de auctoritate cujusque doctoris haeretici, illos maxime doctrinae suae fidem confirmasse, mortuos suscitasse, debiles reformasse, futura significasse, uti merito apostoli crederentur. [6] Quasi nec hoc scriptum sit, venturos multos, qui etiam virtutes maximas ederent ad fallaciam muniendam corruptae praedicationis. Itaque veniam merebuntur.

[7] Si vero memores dominicarum et apostolicarum [scripturarum et] denuntiationum in fide integra steterint, credo, de venia periclitabuntur, respondente Domino : [8] « Praenuntiaveram plane futuros fallaciae magistros in meo nomine, et prophetarum et apostolorum etiam, et discentibus meis eadem ad vos praedicare mandaveram. [9] Semel evangelium et ejusdem regulae doctrinam apostolis meis delegaveram : sed cum vos non crederetis, libuit mihi postea aliqua inde mutare. [10] Resurrectionem promiseram, etiam carnis ; sed recogitavi, ne implere non possem. Natum me ostenderam ex virgine : sed postea turpe mihi visum est. [11] Patrem dixeram, qui solem et pluvias facit : sed alius me pater melior adoptavit. Prohibueram vos aurem accommodare haeticis, sed erravi. » [12] Talia capit opinari eos qui exorbitant et fidei veritatis periculum non cavent.

[13] Sed nunc quidem generaliter actum est nobis adversus haereses omnes, certis et justis et necessariis praescriptionibus repellendas a conlatione scripturarum. [14] De reliquo, si Dei gratia adnuerit, etiam specialiter quibusdam respondebimus...

[15] Haec in fide veritatis ... legentibus pax et gratia dei nostri Jesu Christi in aeternum.

faute et à celle des leurs, à la faute de ceux qui ne nous ont pas prémunis d'avance ! [5] Ils ajouteront en outre beaucoup de considérations sur l'autorité des docteurs hérétiques. Ils diront que ceux-ci leur ont donné de très fortes preuves de leur doctrine, qu'ils ont ressuscité des morts, guéri des malades, prédit l'avenir, de sorte qu'à juste titre on les croyait des apôtres. [6] Comme s'il n'était pas écrit que beaucoup viendront qui feront même de très grands miracles pour fortifier la duperie de leur prédication mensongère ! Aussi mériteront-ils le pardon.

[7] Quant à ceux qui, se souvenant des Écritures et des avertissements du Seigneur et des apôtres, seront demeurés dans la foi intégrale, ils courront risque de leur salut, je crois bien. Le Seigneur répondra : [8] « J'avais annoncé que des docteurs de mensonge viendraient en mon nom et au nom des prophètes et des apôtres, et j'avais ordonné à mes disciples de vous donner les mêmes avertissements. [9] J'avais confié une fois pour toutes à mes apôtres l'évangile et une doctrine d'un contenu identique. Mais comme vous n'y croyiez pas, il m'a paru bon d'y faire des changements. [10] J'avais promis la résurrection de la chair ; à la réflexion, j'ai craint de ne pouvoir tenir ma promesse. Je m'étais montré né d'une vierge ; ensuite cela m'a paru honteux. [11] J'avais dit que mon Père est celui qui fait le soleil et les pluies ; mais un autre père meilleur m'a adopté. Je vous avais défendu de prêter l'oreille aux hérétiques ; mais je me suis trompé. » [12] Ce sont là des énormités bien dignes de ceux qui s'écartent de la route et ne se gardent pas du péril qui menace la vraie foi.

[13] Voilà que nous avons plaidé contre toutes les hérésies en général. Nous avons montré qu'il faut les écarter de toute confrontation concernant les Écritures par des prescriptions déterminées, équitables et nécessaires. [14] Maintenant, avec la grâce de Dieu, nous répondrons à quelques-unes en particulier.

[15] À ceux qui lisent ces pages dans la foi de la vérité, paix, grâce en Notre Seigneur Jésus-Christ pour l'Éternité !

CONDITIONS D'UTILISATION

Cet écrit est un produit non-commercial. Son utilisation est gratuite.

Tout utilisateur est cependant invité, selon le principe de l'échange des savoirs, à adresser à l'auteur un de ses articles ou livres (ou disques ou logiciels). Il peut aussi contribuer à l'enrichissement du site en proposant un article, un cours, une monographie, pour publication sur www.patristique.org. Celui-ci sera mis en ligne (en partie ou en totalité) après validation par l'équipe d'animation du site.

Si vous n'avez rien publié, une carte postale électronique fera l'affaire. Cette attention récompensera les auteurs de leurs efforts et les encouragera à perfectionner leur site.

Toute utilisation commerciale de ce texte, sous quelque forme que ce soit, suppose le consentement express et écrit de l'auteur.

Ce texte reste la propriété de son auteur. Il peut être cité et utilisé dans la mesure où la citation et l'utilisation obéissent aux règles générales en usage pour la rédaction de travaux universitaires.

© www.patristique.org - Luc Fritz 12 / 2003

J'accepte

Je refuse